Démocratie

ORGANE DU PARTI DEMOCRATE DE L'INDEPENDANCE — 65, Bd. Danton — Casablanca

Première Année N° 21 Lundi 27 Mai 1957 **Prix : 30 Fr.**

NUMERO SPECIAL 16 PAGES

Mohamed Hassan Wazzani, prononce le discours d'ouverture.
De gauche à droite : *MM. Hilali, Boutaleb, Benjelloun, Wazzani, Mouakit, Cherkaoui, Bensouda.*

CONSEIL NATIONAL DU P. D. I.

RESOLUTIONS

Le Conseil National du P.D.I. réuni en sa session du printemps les 24 et 25 mai 1957, après avoir étudié l'ordre du jour, a adopté à l'unanimité ce qui suit :

Le Conseil National salue le héros de la Libération S.M. Sidi Mohammed V, renouvelle l'expression de son indéfectible attachement à sa personne et à son trône.

Exprime sa déférence à la Famille Royale : Avec fierté rend hommage aux Forces Armées Royales, exprimant sa confiance dans l'Etat-Major de cette glorieuse armée à la tête de laquelle se trouve Son Altesse Royale le Prince Héritier. Le Conseil National se félicite des services que notre armée a rendus et rend encore à la nation, et fait sienne la devise proclamée par S.M. le Roi : « L'armée par le peuple et le peuple par l'armée ».

Il souligne le caractère national des F.A.R. qui se placent au-dessus de tout esprit partisan et fait confiance à nos soldats pour consolider l'indépendance nationale et protéger notre pays contre toute agression.

Le Conseil National au nom du P.D.I. champion de l'idéal démocratique dans le pays, réaffirme son désir de l'urgente nécessité d'instaurer des institutions démocratiques afin de doter le Maroc d'une Monarchie Constitutionnelle à l'exemple de ce qui existe dans les états démocratiques modernes.

Et dans ce but, le Conseil National exige en attendant l'avènement d'un Parlement la révision du statut du Conseil Consultatif afin d'obtenir en son sein une représentation populaire authentique : image fidèle de la nation et non une assemblée au service d'un certain parti. Il est nécessaire de convoquer cette assemblée pour qu'elle délibère des affaires de l'Etat et qu'elle exprime à leurs sujets ouvertement son point de vue : l'opinion publique doit être tenue au courant de ces délibérations.

En attendant l'avènement de ce Parlement, le Conseil National continue à considérer que S.M. le Roi est l'unique dépositaire de la souveraineté nationale et du pouvoir législatif.

La délégation de ces compétences ne pouvant être consentie qu'aux représentants élus légalement par le peuple et au gouvernement qui émanera du Parlement dans le cadre d'un régime de Monarchie Constitutionnelle.

Le Conseil National demande la création d'un Conseil d'Etat compétent en matière d'excès de pouvoir afin de protéger les citoyens contre les abus des agents d'autorité.

Le Conseil National se réjouit de l'ordre donné par S.M. le Roi pour que soient organisées des élections municipales, et se félicite de cette victoire de la Démocratie qu'il a toujours préconisée.

Mais il demande que l'opposition soit consultée pour l'élaboration de la loi électorale afin d'obtenir des élections conformes à la volonté de la nation par des garanties légales assurant la liberté et la sécurité de tous les citoyens.

Les citoyennes doivent avoir le droit de participer aux élections sur un pied d'égalité avec les citoyens. Conformément à des législations démocratiques modernes.

Un gouvernement neutre ou d'union nationale doit être constitué pour assurer un déroulement normal de ces élections.

Le Conseil National demande :

La proclamation urgente de la Charte des droits et libertés avec toutes les garanties y afférent et ce pour répondre à la volonté du peuple et pour réaliser les buts de la révolution nationale de libération et pour appliquer les engagements souscrits par le Maroc en tant que membre des Nations-Unies, engagements tels que la Charte Universelle des droits de l'homme.

La libération des détenus politiques victimes de l'arbitraire aveugle qui s'est abattu sur ce pays après l'Indépendance, ainsi que le retour des kidnappés des camps de concentration où ils croupissent. (Le Gouvernement connaît l'existence et l'emplacement de ces camps qui doivent être fermés ainsi que les officines de tortures policières dont les bourreaux doivent être châtiés).

Interdire les détentions arbitraires dans les camps d'internement connus ou secrets et confier les affaires de police à des personnalités compétentes fidèles serviteurs du peuple et de l'état.

Le Conseil National demande le châtiment exemplaire des criminels qui ont été à l'origine des tueries de Souk-Arba du Gharb, de l'assassinat de grands patriotes tels que Abdelwahed Laraki, Meknassi de Casablanca et Bernoussi de Saka.

Le Conseil National demande l'épuration de l'administration du pays de tous les traîtres, les anciens collaborateurs, des incompétents et de ceux qui ont été désignés grâce à la concussion et aux protections partisanes.

Il demande la promulgation d'un statut de la Fonction Publique protégeant celle-ci contre les vices qui proviennent des interventions d'ordre politiques et partisanes et constituant pour les fonctionnaires une garantie totale dans le respect des opinions politiques de chacun.

Le Conseil National demande que la Radiodiffusion marocaine soit dotée d'un statut identique à celui de la B.B.C. conformément à la proclamation faite récemment par S.M. le Roi pour la soustraire à l'emprise de l'esprit partisan et pour en faire une institution réellement nationale au service du peuple entier, du gouvernement et de l'opposition.

Le Conseil National dénonce toute exploitation du peuple et tout monopole pratiqué par les

(*Voir la suite en page* 16)

DES AGRICULTEURS ECRIVENT AU GOUVERNEMENT

« Messieurs les Ministres,

« Le bruit court dans la campagne que le Gouvernement a lancé un apel d'offres pour l'achat de 1.000 tracteurs agricoles, avec du matériel tracté.

« Ces tracteurs sont paraît-il destinés à être loués aux fellahs.

« Nous désirons respectueusement attirer votre attention sur le fait que les agriculteurs se demandent la raison pour laquelle un appel d'offres a été lancé pour une demande aussi importante de tracteurs, et s'il est exact que ces tracteurs sont destinés à être loués aux fellahs.

« L'achat de ces tracteurs va nécessiter probablement un financement de l'ordre de 2 milliards 1/2 à 4 milliards.

« Il serait préférable que l'on démobilise tous les tracteurs arrêtés actuellement et qu'on les mette à nouveau au travail. Le nombre de ces tracteurs est peut-être de l'ordre de 3.000, immobilisés en partie à la suite du prix élevé de l'essence.

« Par conséquent, si le Gouvernement dispose d'une grosse trésorerie, qu'il l'applique à une baisse immédiate du prix de l'essence et du gas-oil.

« A notre avis, l'entretien de ces 1.000 tracteurs va être un travail considérable dans son application, c'est-à-dire que vu le nombre de mécaniciens européen qui quittent le pays, nous voyons venir toutes sortes de difficultés pour l'entretien du matériel que nous possédons déjà.

« Nous répétons à nouveau que si le Gouvernement a de gros moyens financiers à mettre à la disposition de l'agriculture, la réduction du prix de l'essence donnerait déjà un élan à l'agriculture. Beaucoup de champs sont envahis d'herbes et ne seront pas labourés tant que le prix de l'essence restera aussi élevé.

« Les fellahs demandent plutôt qu'il soit mis à la disposition des agriculteurs des crédits plus importants que dans le passé par l'intermédiaire des Caisses de Crédit, permettant ainsi l'achat de tracteurs individuels, graduellement et au fur et à mesure des besoins réels.

« Comme par le passé, nous désirons acheter un tracteur de la marque qui nous plaît, à la maison qui nous donne satisfaction, et à celle qui nous assure un service après-vente.

« Nous désirons avoir notre tracteur individuel nous permettant de labourer à l'époque choisie, et de nous servir de ce tracteur comme bon nous semble puisqu'il serait notre propriété.

« Nous trouvons qu'il y a un gros avantage à traiter directement avec les fournisseurs. Cela nous donne l'occasion de parler avec les mécaniciens, avec les voyageurs, avec les directeurs, d'aller dans les magasins de pièces de rechange, dans les villes, ce qui nous permet de nous mettre dans l'ambiance de la culture mécanique.

« En résumé, notre désir est de mettre en garde les responsables de ce projet contre toute idée d'acheter des tracteurs en grand nombre et d'une même marque. En effet, c'est bien de vouloir standardiser un matériel, mais il y a l'inconvénient de supprimer toute concurrence, et « la concurrence est l'âme du commerce ».

« Un pays ne doit pas être tributaire d'un seul fournisseur, les trusts, les consortium doivent être bannis car ils mettent obligatoirement un pays sous leur coupe.

« C'est pour cela que la formule : « mettre à la disposition des Caisses de Crédit les moyens de faire acheter aux fellahs le tracteur qui leur plaît, chez le fournisseur qui leur plaît », est la meilleure.

« Nous avons tenu à vous dire en gros ce que les fellahs pensent de cette opération, et nous espérons que nos dirigeants étudieront bien le pour et le contre de cette affaire. »

Un groupe d'agriculteurs marocains expérimentés utilisant du matériel mécanique depuis longtemps.

RACISME EN AFRIQUE DU SUD

Aux termes d'un projet de loi publié le 17 avril, la profession d'infirmière sera soumise aux règles de l'apartheid. Le conseil des infirmières, qui est l'organisation dirigeant la profession, devra être uniquement composé de blancs. Des dispositions seront prises pour constituer des sections séparées, pour les races différentes. Il y aura une administration distincte pour les infirmières de couleur : Africaines et Indiennes. Le Conseil devra établir des listes distinctes des différentes races et pourra imposer des uniformes, qualifications et gages, propres à chaque catégorie.

Le projet de loi prévoit un versement de 200 livres pour autoriser une infirmière blanche à travailler sous les ordres d'une personne non-blanche dans un hôpital ou une école primaire.

En outre 22 Africains, dont 5 femmes, viennent d'être arrêtés au Transvaal au sujet de la délivrance par les autorités de laiser-passer pour les femmes. Des troubles avaient déjà commencé lorsque le chef Abraham Mailao refusa d'accepter que les femmes soient photographiées, dans sa région, en vue de l'établissement de ces autorisations de déplacement.

Pour une seule Fédération scoute au Maroc

Depuis quelques temps, les S.M.M. d'Oujda connaissent une activité débordante : réunions et sorties deviennent de plus en plus fréquentes, aussi, le nombre de ses adhérents s'était-il accru d'une façon appréciable. Pour la première fois notre groupement sera représenté à une grande manifestation scoute : il s'apprête à envoyer son élite au camp international de Ras-El-Ma.

En créant ce groupement, nous avions décidé de lui donner le nom d'un scout mort, après la sanglante boucherie de Souk El Arba du Gharb, en s'exposant aux coups des tueurs d'enfants pour défendre ses petits « louveteaux » : Sufiani. Ce nom si prestigieux nous valut une opposition peu digne de l'esprit fraternel qui caractérise les scouts du monde entier : une propagande mensongère faussa l'opinion publique sur notre compte. Malgré tout cela, nous sortîmes victorieux des « visages pâles » et de nombreux jeunes affluèrent de toutes parts pour adhérer à notre groupement.

En tant que scouts, nous souhaitons vivement la formation d'une unique fédération scoute marocaine. Certes, on avait entrepris déjà des démarches mais certains responsables s'entêtèrent à donner le nom de leur association à cette fédération. La solution est pourtan si simple : en effet pourquoi ne pas donner à cette fédération le nom de notre père à tous : Sidi Mohammed V ? Ainsi la Fédération Royale des Scouts Marocain (F.R.S.M.) exaucera notre vœux le plus cher.

Le Secrétaire et Inspecteur Général du District d'Oujda

Mohamed ben Ahmed TAHAR

Les événements... et les hommes

COMMUNIQUÉ DU F.L.N.

Dans un communiqué parvenu à la presse parisienne, le 3 mai, la Fédération de France du F.L.N. proteste contre « le brusque changement d'attitude du gouvernement à l'égard des détenus politiques algériens », et affirme que « ces provocations inutiles », cette « guerre des nerfs » ne feront que « durcir les esprits et retarder une solution de paix ».

Le communiqué donne les précisions suivantes :

« Depuis octobre 1956, il avait été accordé aux cinq dirigeants du F.L.N., par brides et par étapes, un régime semi-politique qui permettait aux détenus de recevoir des visites, de sortir de leurs cellules pour prendre leurs repas en commun.

« Sans l'ombre d'un prétexte, alors que tout se passait normalement depuis des mois, Ben Bella et ses compagnons — ceux de la Santé, comme ceux de Fresnes — se voient ramenés depuis le 16 avril au régime cellulaire, malgré les traditionnels adoucissements apportés à la détention des prévenus — y compris les « droit commun » — pendant la période du Ramadhan.

« En dehors des heures de promenade qu'ils accomplissent individuellement, tous les prisonniers politiques ne peuvent plus sortir de leur cellule. Et ils ne peuvent accomplir les prescriptions religieuses du Ramadhan qu'au prix de difficultés et de tracasseries sans nombre.

« Le gouvernement n'a pas encore donné les raisons qui l'ont poussé à réduire à néant un régime semi-politique qui, lui-même, était en deça des prescriptions légales.

« De sa part, il s'agit en fait d'une nouvelle violation de la loi et d'une nouvelle provocation qui s'inscrit dans le cadre de sa guerre psychologique.

« Nous notons enfin que ce « tour de vis » supplémentaire s'est produit au moment où la justice militaire vient de se saisir de tous les dossiers des détenus politiques algériens, y compris de ceux qui, depuis des mois, étaient instruits par la justice civile. Comme on le voit, les « paras » du général Massu font école ».

S.A.D.E.A.
Sté. Am. des Ets. A.B.T.
Lubrifiants
Matériel contre l'incendie
Huile - Auto Supéroil
Extincteurs Minimax
1, *Bd. du C.E.F. Casablanca*
Tél. : 400-83

ANNONCES LEGALES

EMPIRE CHERIFIEN

—o—

Ministère de l'Agriculture

—o—

Administration des Eaux et Forêts et de la Conservation des Sols

—o—

APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE D'HABILLEMENT

—o—

Le 11 juin 1957 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Administration des Eaux et Forêts et de la Conservation des Sols à Rabat, à l'ouverture des plis cachetés relatifs à l'appel d'offres en vue de la passation d'un marché de gré à gré pour la fourniture de :

— 52 manteaux en drap gris bleu
— 57 blousons en drap gris bleu
— 68 pantalons forme golf en drap gris bleu
— 65 pantalons long en drap gris bleu
— 100 bonnets de police en drap vert finance satiné
— 200 burnous en drap vert finance satiné
— 750 gandourahs en toile kaki
— 279 tenues en drap gris bleu (vareuse et demi-seroual) pour cavaliers et (pantalon droit) pour chaouchs
— 261 tenues en toile kaki (vareuse et demi-seroual) pour cavaliers et (pantalon droit) pour chaouchs.

Les différents modèles de ces vêtements et le cahier des charges relatif à ces fournitures peuvent être consultés au bureau du matériel de l'Administration des Eaux et Forêts à RABAT.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

—o—

Inspection des Forces Auxiliaires

—o—

AVIS DE CONCOURS

—o—

Le lundi 17 JUIN 1957, à 9 h., il sera procédé, à l'Inspection des Forces Auxiliaires, rue de Tedders à RABAT, à l'ouverture des plis cachetés concernant le concours ouvert pour la fourniture d'effets d'habillement destinés aux Mokhazenis et comprenant :

— 1er LOT : 4.000 blousons de drap kaki. 4.000 pantalons de drap kaki.

— 2e LOT : 20.000 calots en drap kaki à fond vert, liseré rouge.

— 3e LOT : 10.000 paires de chaussettes en coton.

— 4e LOT : 15.000 pantalons de toile kaki.

— 5e LOT : 15.000 chemises de toile kaki.

— 6e LOT : 40.000 cravates de toile kaki.

— 7e LOT : 10.000 paires de nahala cuir fauve.

— 8e LOT : 12.000 chandails de laine kaki.

— 9e LOT : 5.000 ceinturons de cuir.

Le cahier des charges pourra être consulté et tous renseignements complémentaires pourront être obtenus à l'Inspection des Forces Auxiliaires - Service du Matériel - rue de Tedders à RABAT.

« Démocratie »
Directeur : M. CHERKAOUI
65, Bd Danton - Casablanca
Téléphone : 537-85 et la suite
Adr. Tél.: Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS
1 an ..... 1.500 fr.
6 mois ..... 750 fr.
3 mois ..... 400 fr.
C.C.P. Rabat 883-83

Imprimerie AMAL, 65, Bd Danton

EDITORIAL

DEMISSION

Le Conseil National du P.D.I., émanation populaire, a dit, avec sérénité, mais avec décision, ce qu'il pense du Gouvernement actuel.

Devant les échecs répétés de l'équipe au pouvoir, échecs qui accentuent chaque jour une crise politique et économique qui mine les fondements même de l'Etat, le Conseil National du P.D.I., fidèle interprète de la volonté nationale, a tiré clairement les leçons qui s'imposent.

Les répercussions de ces échecs ne sont pas seulement d'ordre intérieur, bien plus, elles compromettent le crédit international de notre pays. Tout patriote conséquent, doit, quand sa présence au pouvoir compromet la stabilité et la prospérité du pays se retirer de lui-même.

Chaque jour, les masses populaires soumises au chômage, aux bas-salaires, au sous-emploi, à l'injustice, à l'insécurité et à l'absolutisme d'un gouvernement despotique et policier, prennent davantage conscience de la coupable responsabilité des gouvernants qui ont sciemment conduit le pays dans une voie sans issue.

Paysans, ouvriers, artisans, commerçants, toutes les classes de la société, sans exception, sont à la limite de la patience. C'est pourquoi, le Conseil National du P.D.I., après avoir consciencieusement étudié la crise actuelle et après avoir passé en revue toutes les solutions de redressement possibles, a jugé, en toute objectivité, que l'équipe au pouvoir, ne jouissant pas de la confiance populaire, doit, ayant échoué, s'effacer.

D'ores et déjà, le Conseil National formule toutes réserves en ce qui concerne les engagements présents et futurs négociés par l'actuel Gouvernement de Rabat.

Considérant la situation très difficile que vit présentement notre Pays, le Conseil National recommande la formation d'un gouvernement jouissant de la confiance du peuple pour mobiliser les énergies afin de relancer le pays sur la voie de la stabilité, de la prospérité et de la justice.

Les voix des membres du Conseil National se sont toutes élevées pour exprimer l'urgence de l'instauration d'un régime démocratique dans le pays.

Satisfaits de la décision de Sa Majesté, de faire procéder à des élections municipales, nos délégués ont formulé des réserves sur la législation réglementant le mode de ces élections. Ils ont aussi réclamé un gouvernement neutre ou d'union nationale afin que ces consultations électorales se déroulent sans pression, ni chantage, leur assurant ainsi le maximum de sécurité et d'impartialité.

Exprimant leur entière confiance en Sa Majesté le Sultan, les représentants des différentes sections, réunis au siège central du Parti, Lui ont respectueusement exprimé leur souci de La voir garder intégralement tous les attributs de la Souveraineté Marocaine dont elle est dépositaire légitime jusqu'à ce que, d'élections prochaines, se dégage un parlement représentatif de la volonté populaire, auquel Sa Majesté le Roi délèguera les pouvoirs, faisant du Maroc, un pays de Monarchie Constitutionnelle à l'exemple des pays démocratiques modernes.

Craignant de voir un clan s'accaparer illégitimement de certaines compétences pour mieux asservir le peuple et le dominer, nous prions, notre Souverain Bien-Aimé d'empêcher ces impiètements dont les conséquences seraient catastrophiques pour l'Etat.

Aujourd'hui le peuple marocain, devant l'avalanche d'emprisonnements arbitraires et d'exactions dont il est victime, se tourne vers le Trône pour lui demander de le protéger contre les injustices et de l'assurer qu'aucun apprenti-dictateur ne viendra l'opprimer.

Malgré nos difficultés intérieures, l'Algérie Martyre demeure au centre de nos préoccupations. La conscience universelle, solidaire des hommes de la libération algérienne, ne peut accepter la guerre impérialiste que le gouvernement français mène à nos frontières contre un peuple frère. Il est téméraire de s'opposer à la libération d'un peuple, il serait sage de le comprendre, de satisfaire ses légitimes aspirations et au lieu d'en faire un ennemi irréductible, la France, fidèle à sa tradition libérale devrait en faire un allié et un ami.

Le Conseil National du P.D.I. fidèle à la doctrine et à l'esprit du Parti a courageusement exprimé la pensée de la Nation Marocaine, dégageant ainsi sa responsabilité devant le Roi et le Peuple.

« Démocratie »

Une enquête auprès de nos lecteurs

POURQUOI LISEZ-VOUS « DEMOCRATIE » ?

Pour tous les âges.

Oui, je sais parfaitement que cette enquête ne rencontrera pas, à coup sûr, la sympathie de certaines personnes qui iront même jusqu'à douter de l'authenticité des réponses que je reproduis ci-dessous. Ce « Gallup » en petit, ce sondage d'opinions ne s'imposait pas moins pour autant. Nous avons, en quelque sorte, voulu « prendre la température » de l'opinion publique et étudier avec nos lecteurs dans quelle mesures « Démocratie » a répondu à leur désir et dans quelle mesure il faut apporter des corrections à sa présentation et à son contenu pour que nos lecteurs soient satisfaits.

Dans cette enquête que nous menons il y a belle lurette, nous avons essuyé des rebuffades, des dérobades tel ce monsieur, fort âgé, à qui je posais la question :

— Pourquoi lisez-vous « Démocratie » et qui intimidé comme un jeune collégien, bégaie, perd la parole, rougit et me fait, en fin de compte, cetet réponse maladroite :

— Ce n'est pas pour moi que je l'ai acheté.

***

Au café, Place de France. Un jeune, 28 ans, fonctionnaire. Je lui demande :

— Pourquoi lisez-vous «Démocratie» ?

— Je lis « Démocratie » parce que je pense que c'est le journal qui défend avec le plus d'efficacité la liberté individuelle, me dit mon interlocuteur. J'approuve d'autre part sa ferme attitude à l'égard du problème algérien, car je suis contre la politique style Mollet-Lacoste. J'aurais aimé enfin trouver dans les colonnes de « mon hebdomadaire » une revue sportive...

Midi, heure de l'apéritif, Boulevard Mohammed V, un haut fonctionnaire chérifien, petit de taille, cheveux blancs, moustache à la Brassens. Il tombe des nues lorsque je lui pose ma question. Je ne laisse pas le temps à sa colère — ou à son étonnement — de s'extérioriser.

— C'est une enquête que notre journal mène auprès de ses lecteurs. Et pour vous rassurer je vous promets la discrétion la plus absolue. Suivent alors de la part de mon — je ne peux pas dire charmant — interlocuteur, des considérations racistes. Il me reproche d'avoir cru qu'il était français alors qu'en réalité il est marocain et qu'en réalité aussi, je n'avais rien cru.

— Je ne vous demande pas monsieur si vous êtes marocain ou français, chinois ou esquimau mais simplement ce que vous pensez de « Démocratie » ?

— Je suis démocrate jusqu'au bout des ongles, me dit-il. Et « Démocratie » nous éclaire assez objectivement sur la voie que « nos grands » veulent nous imposer. Puis d'un ton passionné, mon interlocuteur poursuit :

J'aurais voulu que « Démocratie » élève la voix pour déclencher une révolution (sic) qui engloberait le tout. Je trouve noble la lutte que mène votre journal. J'ai cependant un reproche à lui adresser : nos frères marocains sont très évolués. Il appartient à « Démocratie » de leur donner l'instruction civique nécessaire. C'est votre devoir et c'est même le problème le plus urgent.

Un ex-professeur d'arabe du Cercle El Rachad d'Alger, Ahmed B. me dit que « Démocratie » est devenu « son hebdomadaire » parce qu'il défend la classe prolétaire, sans distinction de race ni de religion, parce qu'il ose élever la voix, « gueuler » la vérité.

C'est un autre son de cloche que me fait entendre un de mes amis, professeur de philosophie, à Rabat. Z. 30 ans. Admirateur passionné de Descartes.

— « Démocratie » c'est presque exclusivement de la polémique et comme dans toute polémique on accentue l'aspect défaillant de l'adversaire pour diminuer du même coup son prestige. C'est cependant vivant et c'est l'essentiel. On peut espérer pour « Démocratie » une brillante carrière.

Un chômeur... professionnel me déclare à Rabat qu'il lit « Démocratie » parce que c'est le journal qui a la plus conscience du problème du chômage.

Un commerçant. L. M. Cheveux coiffés à la Brando moustache à la Carlos de Nesry. Très élégant. Il me dit aimer l'objectivité de « Démocratie » dont il est d'ailleurs un abonné. Fervent admirateur de Hafid Jellabi — « qui ose appeler les choses par leur nom » — il aimerait cependant lire de temps à autre des articles de M. Hassan Wazzani et il me prie d'insister là-dessus.

Une jeune fille marocaine, — très jolie, dix-huit ans — que nous rencontrons à la Bibliothèque, aimerait voir « Démocratie » accorder chaque semaine une page à l'émancipation de la femme et parler également dans sa page littéraire d'auteurs étrangers.

Un de mes amis, qui milite dans les rangs d'un certain parti politique, lève les mains au ciel, crie au scandale quand il entend qualifier « Démocratie » d'objectif.

— Il est facile de critiquer me dit-il, surtout quand on est loin des responsabilités. Nous qui endossons ces responsabilités, nous savons que la réalité est toute autre que celle que décrit « votre ignoble page » (sic).

Un écrivain bien connu que nous rencontrons au cours d'une conférence nous dit l'estime dans laquelle il tient « Démocratie » qui commence, nous dit-il, à prendre de l'importance. Il faut veiller cependant, poursuit notre interlocuteur, à ce que « Démocratie » ne devienne pas exclusipement une feuille de polémique. Cela nuirait énormément au prestige dont jouit votre journal.

Nous n'avons fait, dans cette enquête, que glaner quelques avis de nos lecteurs concernant notre journal. Comme on a pu le constater, les avis diffèrent. Un jour, je demandais à Ouezzane à deux de mes amis pourquoi ils lisaient « Démocratie » ? Leurs avis étaient totalement opposés. Une discussion s'ensuivit au cours de laquelle chacun soutint passionément son point de vue.

Et pour y mettre un terme, je rappelais aux deux interlocuteurs le fameux mot d'un philosophe du XVIIIème siècle : « Je ne pense pas du tout comme vous mais je suis prêt à me faire tuer pour que vous ayez le droit d'exprimer votre avis ».

Telle est la mission de « Démocratie » : aider et contribuer à asseoir solidement le respect de la dignité humaine et des libertés publiques

Victor MALKA

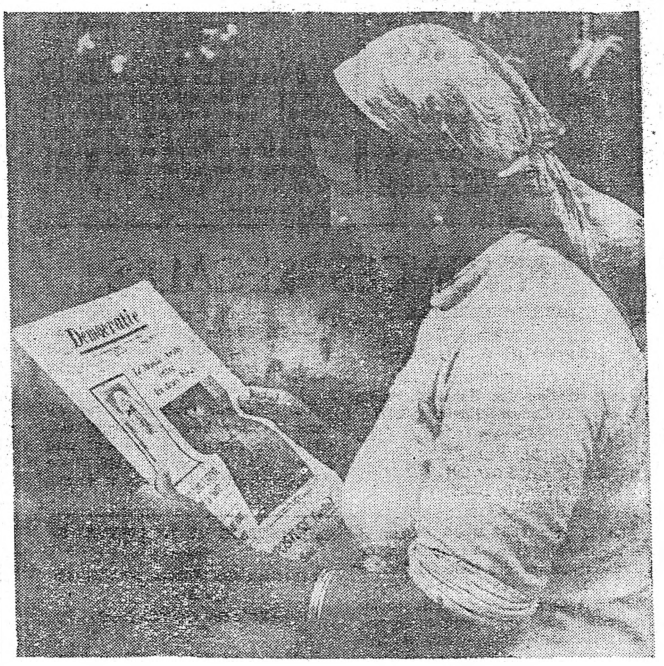

Pour l'émancipation féminine

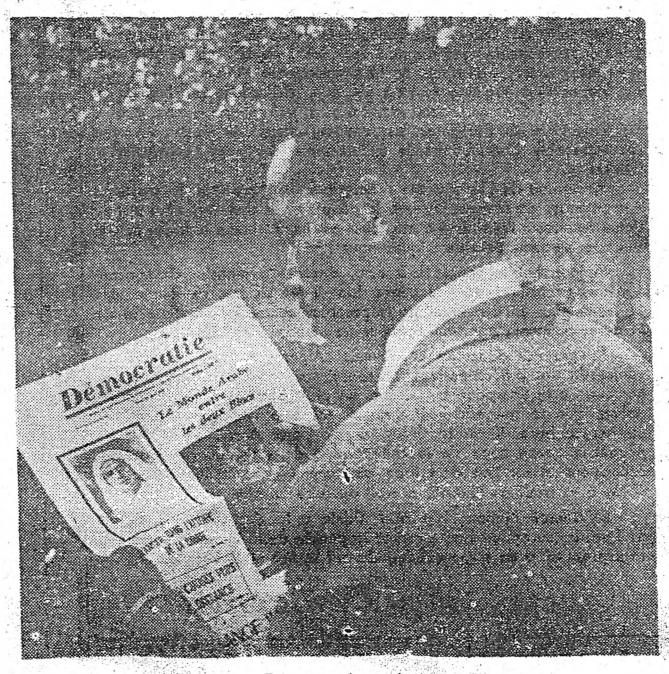

Pour tous les goûts.

L'Homme en question

Conserver ou perdre l'Algérie, l'actuel conflit n'a pas, pour beaucoup de gens, d'autre signification. La conserver, c'est y maintenir les structures établies, en les allégeant, peut-être, en les réformant partiellement mais sans que le système en lui-même, soit atteint, ni modifié dans son essence. La perdre, c'est renoncer à des droits justement mérités, c'est renier plus d'un siècle d'efforts, de travail, de réalisations chiffrables, comptables, rentables ; abandonne-t-on ainsi 124.000 quintaux annuels de maïs, 30.000 ha. d'agrumes, 26.037 lits d'hôpital ? Il s'agit donc, dans l'esprit du commun, d'un bien, d'une chose, d'un avoir que d'autres remettent en cause, dont ils contestent illégalement la légitimité ; « ils » veulent le voler, voler les routes, des bananes et des fonctions publiques, ils ne se gênent pas, ils font comme chez eux. Le conflit se pose alors en termes de possession et de matérialité, les uns prétendent arracher aux autres ce

L'existence retrouvée.

que ces termes de possession et de matérialité, les uns prétendent arracher aux autres ce que ces autres détiennent : « C'est à moi... Non, c'est à moi ». La chose Algérie est l'objet du combat, et le seul problème est de savoir qui l'aura. Dispute de propriétaires ou de chiffonniers, Harpagons qui se bagarrent autour de la cassette, comme on se bat pour une femme, ou des chiens pour un os. Avoir encore ou n'avoir plus, telle serait la question.

Mais le « mien » est partie intégrante du « moi », il ne s'en distingue pas, il en est la représentation concrète, visible, il participe à son essence, il l'incarne, la manifeste, l'étale. Le mien, c'est le moi fait homme, il m'affirme et me pose, il me donne chair et vie, il m'engendre, me constitue et me promut à l'existence. Qui n'a rien n'est rien, est moins que rien ; les pauvres le savent, qui expérimentent chaque jour leur existence. Toucher à mes biens, c'est donc me contester moi-même, c'est porter atteinte à mon intégralité substancielle, c'est attenter à mon essence. De l'avoir, le conflit se transporte donc sur le terrain de l'être, l'abolition de ses privilèges est éprouvée, par le privilégié, comme la négation de sa personne même, et inversement, la dépossession radicale de l'indigent est ressentie par lui comme une inexistence absolue, comme une totale aliénation : il y en d'autres qui vivent pour lui, à sa place, d'autres qui vivent deux fois ; en le dépouillant, on l'a vidé de sa substance. Etre ou n'être pas, telle est la vraie question.

Subjectivement, cette question se pose de la même façon pour les Algériens que pour les Français d'Algérie : elle porte sur leur être même, et le drame naît de ce que la revendication d'être des uns, de ce que leur vouloir-être semble aux autres une contestation non pas de leur mode d'être, mais de leur être propre. Car cet être-là est un être-privilégié, tandis que celui de l'Algérien s'éprouve diminué et se revendique intégral. Ce contre quoi se révolte l'Algérien, c'est l'être-au-rabais qui fut sa part jusqu'à présent, et corrélativement, contre une forme d'être excessive hypertrophiée, que s'octroyèrent les Européens. Pour l'Algérien, il s'agit d'être, pour le Français, d'être-supérieur, ce qualificatif, il le conçoit comme un attribut de sa substance, nécessaire, indiscutable ; à l'Algérien, il semble contingent, donc suppressible ; et c'est son propre vouloir-vivre qu'il estime, à juste raison, hors de discussion.

Il importe de comprendre, en effet, que la colonisation a dépouillé l'Algérien non seulement de ses champs, de ses biens, de ses droits — qu'elle l'a privée de son âme. Car le colonisateur ne prend pas seulement les choses, il ne se contente pas d'exproprier l'Arabe de son domaine, cette expropriation n'est concevable et réalisable que si, au préalable on a décidé que l'homme lui-même, en tant qu'homme, est contestable, c'est d'abord l'homme qui se trouve mis en question ou, plus exactement, il n'y a pas de question, il n'existe pas comme homme, c'est une ombre, une bulle de savon, une apparence. Il fait partie du matériel, ou du bétail, c'est un instrument ; il y a en Algérie des terres, des vaches, des ressources minières, et des Arabes. C'est une ressource comme une autre, on l'utilise comme les autres. La colonisation n'est pas premièrement une exploitation, l'exploitation est seconde, c'est une conséquence, il y a d'abord le principe : l'instrumentification de l'homme. L'Arabe n'est pas davantage qu'un outil, qu'une charrue, comme elle, il n'a pas d'âme et il sert de la même manière. Le colonisateur vole au colonisé son être d'homme, il le prive de son essence ; c'est l'homme qu'il tue dans l'homme, c'est une dépossession de l'autre, totale et sans pitié.

Inversement, l'être du colonisateur s'accroît, il s'augmente, précisément, de l'être-volé. Si l'autre n'est rien, lui, il est tout ; et, pour être tout, il faut que l'autre ne soit rien, qu'il persiste dans sa fondamentale inexistence. Le colonisateur, c'est l'homme, son humanité réside dans sa supériorité, il les confond dans la plénitude de son essence. Seul le naïf s'inquiète, s'interroge, s'indigne d'un tel abus : il n'y a pas d'abus, *puisqu'il n'y a personne à abuser, puisqu'il n'y a rien d'autre que des ustensiles.* Cette supériorité ,il en vit non pas accidentellement, ni accessoirement, mais essentiellement ; elle, c'est lui, lui, c'est elle ; elle l'imbibe, l'imprègne, il la respire, en lui, autour de lui, la transpire, la reconnaît chez ses compatriotes, la constate dans leurs communes réalisations, les routes, les poteaux télégraphiques, les robinets d'eau courante. Il a une âme, enfin, et c'est une âme de dieu.

Il ne s'agit pas là d'une vantardise extérieure à l'être, gratuite, et la considérer comme superficielle serait gravement se tromper. Ce n'est pas non plus, pas seulement, une conviction, c'est une certitude de l'ordre de l'existence, d'abord vécue, assimilée dans l'inconscience, éprouvée dans l'innocence de la bonne conscience, qui s'objective ensuite, s'intellectualise, passe à l'ordre du concept ; sensible au cœur, l'évidence devient alors claire à la raison : cela va de soi, il y a une supériorité de nature qui distingue l'Européen de l'Algérien.

Aussi l'Européen ne tolère-t-il pas que soit contestée cette supériorité ; y renoncer c'est, juge-t-il, renoncer à vivre, la perdre, c'est se perdre soi-même, c'est un suicide.

D'où l'angoisse qui l'assaille, le mine, et le durcissement qu'elle provoque par réaction : c'est un mécanisme de défense. La brutalité, l'intransigeance des Français d'Algérie, leur aveuglement, la passion raciste et nationaliste qui les porte à tous les excès expriment, et camouflent en même temps, leur désarroi ; c'est l'expression de leur panique et de leur affolement ; il y a d'abord l'âme déboussolée, que le vertige a saisie, et qui, dans sa chute, se raccroche à ce qu'elle trouve ; dans la terreur, elle fuit l'angoisse de sa mort prochaine.

Car cette mort est inévitable, elle le sait, mais se refuse à y croire. Inévitable, parce qu'en face, les Algériens ont décidé de vivre, et de récupérer leur être perdu. Il ne suffit pas de dire que leur lutte s'inscrit dans le sens de l'histoire, elle se développe, plus profondément, dans le sens même de la vie. L'être qu'ils conquièrent par les armes n'a rien de mythique, ce n'est pas une abstraction de philosophe, c'est l'être de l'homme, son humanité, le sens de son existence, et sa substance. L'acquisition de droits est seconde, le droit fondamental n'est pas même celui de vivre c'est le droit à l'humain. Se traiter en homme tenir de soi son existence d'homme, cesser d'être l'instrument d'autrui, la révolution algérienne est d'abord une revendication d'humanité. C'est la résurrection des morts, et comme une seconde naissance. *Accession de l'être à l'existence plénière, récupération de soi dans la liberté, affirmation de l'homme en tant qu'homme-et est le sens premier de cette révolution.*

On entrevoit alors, dans cette perspective, l'exacte signification de l'indépendance.

Les honnêtes gens se sont émus de la conférence de Tunis, l'intransigeance du Docteur Lamine a souvent choqué : pourquoi donc, disait-on, ne pas jeter les bases d'un compromis, confondre indépendance et droit à l'indépendance, pourquoi déclarer indiscutable l'objet, précisément, d'une éventuelle négociation ? Cet étonnement, qui ne se justifie pas, s'explique : quand on est hors du coup, à l'extérieur, l'indépendance, ça ne « parle » pas c'est un concept, une notion juridique, et, pour certains, ce n'est qu'un mot.

Pour l'Algérien, c'est l'expression politique de l'être récupéré, de l'existence retrouvée ; être, pour lui, c'est être politiquement indépendant. Indépendance qui n'est pas un privilège, une excroissance de l'être au détriment de l'être d'autrui, mais la forme objective, l'objectivation de son humanité reconquise. Il ne lui est donc pas possible de la discuter, de la négocier ; peut-on être-à-demi, partiellement, être-un-peu ? L'être ne se fragmente pas, ni ne se divise, car le principe de sa dégradation est dans cette division, dans cette scission.

L'indépendance a donc une double signification : politiquement relative, elle est, subjectivement, un absolu. Il n'est pas question, en effet, que l'Algérie indépendante s'isole dans son indépendance, qu'elle se sépare, en particulier, d'avec la France ; nul Algérien n'imagine l'indépendance comme une fin en soi, un achèvement, nul ne lui reconnaît le pouvoir magique de résoudre d'emblée les problèmes politiques, économiques, qui se poseront. Mais sa vertu essentielle, première, ç'aura été de promouvoir à l'être les Algériens, de leur donner figure humaine, substance et consistance, de leur restituer une âme perdue. Et par là s'expliquer que cette indépendance soit un absolu — l'absolu de l'être, l'irrévocabilité de l'essence, la plénitude de l'humain.

Toute solution politique qui ne respectera pas cette plénitude, qui ne reconnaîtra pas cet absolu, toute solution, dis-je, autre que l'indépendance sera inadéquate, et rejetée par l'Algérien, comme inversement, toute solution autre que le maintien des structures colonialistes sera rejetée par l'Européen d'Algérie. C'est une lutte à mort, un combat sans merci ; comme l'écrit Jean Amrouche : « Cette guerre — par delà tous les conflits d'intérêts objectifs qu'elle implique — est avant tout l'affrontement impitoyable de deux incarnations antinomiques de la condition humaine : le colonisé, l'indigène, qui entend conquérir « hic et nunc » la qualité d'homme dans le cadre de sa communauté nationale naturelle — et le colonisateur qui veut maintenir sa qualité ensemble réelle et fictive de surhomme, homme, hors de quoi il ne voit pour lui qu'un avis de déchéance et de déshonneur ».

L'issue du conflit n'est pas douteuse, en ce que nulle puissance n'empêchera l'indépendance algérienne de se réaliser. Le doute est ailleurs, et l'angoisse : si l'Algérien gagne son être dans cette guerre, la France y risque le sien, et chaque jour, l'aliéne et le perd. Il ne s'agit point là de l'être-supérieur, ni des modalités de sa présence là-bas ; il s'agit très exactement de ces valeurs qui faisaient la France française, il s'agit d'une certaine qualité d'être que les autres se plaisaient à nous reconnaître, et qui constituait l'essence de notre pays. Celà s'appelle l'humanisme, ou la déclaration des droits de l'homme, ou encore la démocratie, la liberté, — une certaine qualité d'être que l'on pourrait définir comme la sensibilisation française à

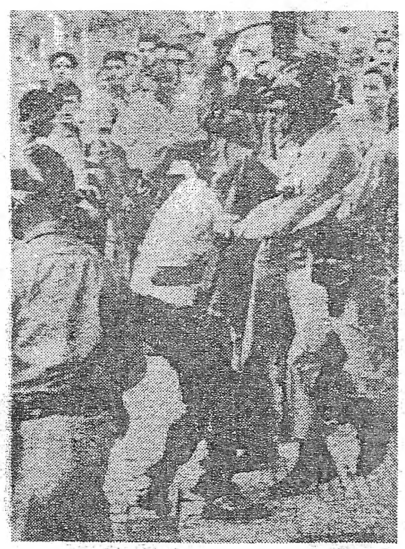

Gardiens de l'ordre.

l'humain. C'était la qualité propre de l'âme française.

Cette âme, la France l'abîme et la perd. L'Algérie dans la souffrance, conquiert la sienne propre. L'histoire exigerait-elle que l'âme algérienne, pour être, épuise la substance de l'âme française ? Pour que l'une soit, faut-il que l'autre meurt ? — Il faut au contraire que les consciences droites se tendent, que les bonnes volontés se mobilisent pour que toutes deux se réalisent dans la vérité non contradictoire de leur être, dans la peine complémentarité de leur destin — un destin qui n'est pas encore une fatalité, une histoire qui n'est pas encore paraphée, un salut qui est encore entre nos mains.

M. MASCHINO

LA DICTATURE NE PASSERA PAS !

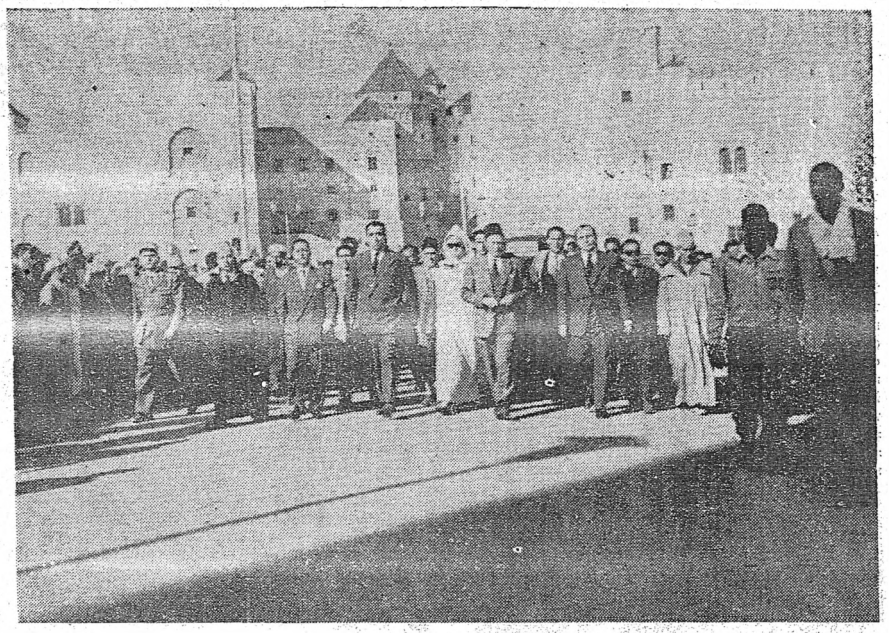

La Démocratie barre la route au fascisme.

Enlèvements, assassinats, arrestations massives, demeures incendiées, libertés élémentaires bafouées, domiciles violés, menaces, complots, jugements basés sur des aveux extorqués par tortures, tels sont les moyens mis en œuvre pour amener le peuple marocain à se dissocier de notre parti et pousser les masses à renier les principes démocratiques sans lesquels les individus ne peuvent naître libres et égaux en droits.

Depuis des mois, il n'est pas exagéré de dire qu'une vague de terreur et d'arbitraire déferle sur toutes les régions du Maroc. A peine, un calme relatif semble-t-il s'esquisser que les fauteurs de troubles reviennent à la charge, toujours plus dru dans leurs actions terroristes où le gangstérisme politique tient lieu de doctrine. Aujourd'hui, dans un Maroc Indépendant, les gangsters et les assassins jouissent d'une impunité protégée dont se rendent parfois complices ou acteurs, des autorités en place qui font passer au-dessus de leur devoir national, les directives intéressées de leur parti.

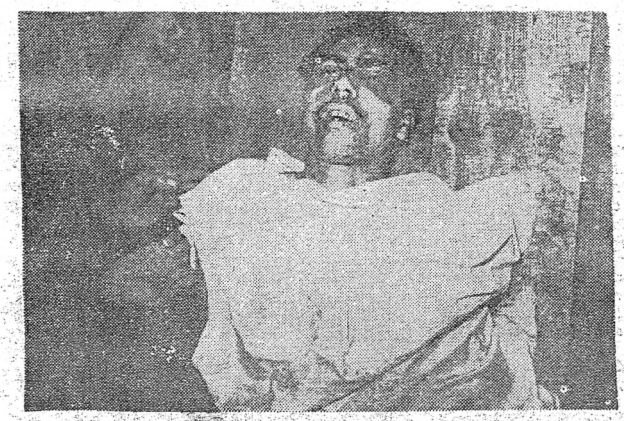

Militant assassiné par les tueurs

Malgré les moyens mis en œuvre, malgré la pression terroriste, les fascistes enregistrent échec sur échec. A Souk-El-Arba, dans les commissariat de Casablanca, dans les prisons du Tadla, à Ouezzane, au Nador, dans les camps de la Zone Nord des hommes enchaînés demeurent les témoins de cet échec des totalitaires. Les démocrates sauront transformer leurs souffrances en victoire.

Sur les epaules de Ben Moakit et Ali Laraki un de nos martyrs victime des dictateurs.

Les tentatives d'intimidations, à l'endroit du Parti Démocrate de l'Indépendance ne feront que raffermir notre croyance en un Maroc propre, démocrate et libre.

Les exactions et les crimes des aspirants dictateurs ne servent qu'à éclairer le peuple marocain sur les avantages de la Démocratie. Les masses populaires, face aux pressions, se rendent compte que les dictateurs ne peuvent leur offrir qu'un avenir de sang et de larmes. La dictature ne passera pas, le peuple s'y oppose.

La situation actuelle, nous en sommes convaincus, prélude à l'instauration d'un régime démocratique au Maroc. Ce ne seront pas les désirs avoués des partisans de la tyrannie qui y changeront quelque chose. Notre peuple a un passé qui répond pour lui. Le peuple marocain est un peuple de justes. Le mal ne peut être pour lui un programme. Les Marocains ont toujours exprimé leur aversion totale envers l'injustice. Nous avons pu réduire à néant le système colonial fondé sur la haine et le mépris de l'individu. Les méthodes, nous les connaissons et nous avons appris, non seulement à les combattre, mais à les vaincre. Si les colonialistes nous ont facilité la tâche et permis le regroupement des forces nationales, hâtant ainsi la victoire, il en va de même, pour notre Maroc Indépendant qui se regroupe pour faire front face à l'injustice et à la haine.

Aujourd'hui, les prisons regorgent encore une fois de patriotes, les fidèles de la liberté sont torturés, leurs demeures mises à sac. Les colonialistes avaient ainsi réalisé par leurs crimes, l'union sacrée du peuple marocain dans sa lutte libératrice.

Cette unité, certains ont voulu la briser, certains ont voulu la fouler aux pieds, alors que le Maroc se devait de faire l'union de tous les citoyens sans ostracisme aucun afin de consolider l'Indépendance encore fragile. La rupture de cette union sacrée ne fut pas notre fait. Nous gardions pour notre part, le souvenir du serment tacite du sang marocain versé en commun, nous nous souvenions des tortures, des privations, des emprisonnements subis en commun.

Dans l'exil nous avions lutté ensemble et dans notre solitude, nous avions la même nostalgie de notre Maroc.

Et voilà que certains se dressent aujourd'hui contre les hommes libres de ce pays, voilà que nos militants retrouvent le chemin des prisons, voilà qu'ils souffrent dans leur chair torturée, voilà que des hommes meurent assassinés en prononçant le mot sacré de Liberté.

Un enfant... Ils ont osé !

Cette union dans le premier malheur et la première épreuve, nous a permis le retour de Notre Roi et l'obtention de l'Indépendance. Ce bienfait que Dieu nous avait accordé, cette cassure de l'union sacrée va-t-elle par la faute des fascistes transformer ce bienfait en malédiction ? Commettrons-nous la folie de laisser se dilapider le patrimoine national, alors que certains poussent à la haine et au crime ?

Le Coran évoque l'histoire d'une tribu, qui en méprisant les valeurs humaines fut l'artisan de sa propre ruine. Le Livre Saint ne dit-il pas : « Nous avons détruit maints villages qui n'ont pas reconnu les bienfaits que Dieu leur avait accordés » ?

Nous lançons donc, un avertissement solennel à ceux qui livrent le peuple aux exactions et à la violence. Nous les conjurons de ne point pousser notre Patrie vers le gouffre de l'anarchie, commettant ainsi le plus abominable des crimes.

Debouts dans une protestation commune, les morts et les vivants, les emprisonnés et les torturés, se dressent pour former ce mur de chair vivante sur lequel viendra se briser toutes les tentatives voulant rayer le mot liberté sur les pages de l'Histoire que nous avons écrite. La Dictature ne passera pas, car nos martyrs ont, avec leur sang, cimenté la certitude démocratique, certitude aussi indestructible que notre foi dans un Maroc pur, grand et libre sous la sage direction de Sa Majesté Mohammed V.

Abdelhadi BOUTALEB

Le problème du mariage mixte

J'ai relevé, il y a quelques temps, dans la Page de la Femme d'une publication marocaine, la protestation d'une jeune correspondante contre l'union des jeunes marocains avec des femmes étrangères. C'est pourquoi j'ai cru pouvoir soumettre à la réflexion du lecteur, cette étude rapide de la question.

La victoire prodigieuse remportée par notre siècle sur la durée et la distance, a considérablement contribué au rapprochement des pays et des peuples dont elle a facilité les relations d'intérêt et d'amitié. En effet, nombreux sont les contacts qui s'établissent de nos jours entre hommes et femmes à l'occasion de voyages d'études, d'affaires ou d'agrément.

Or, si ces relations se nouent, en particulier, entre personnes libres de sexe différent, on ne sait jamais à quoi elles peuvent aboutir..., mais l'éventualité du mariage n'est toutefois pas à exclure.

Il convient donc, au seuil de ces relations amicales, de faire entrevoir aux jeunes des diverses races et nationalités, quelles peuvent être les chances de réussite, aussi bien que les difficultés qui peuvent surgir des mariages interraciaux éventuels.

Les femmes marocaines en lutte pour leur libération.

Le Professeur Achille de Howard University a étudié l'opportunité de telles unions, des points de vue de la religion, du droit laïc, de la science, etc... Nous lui emprunterons, en gros, ces différentes rubriques en les adaptant, le cas échéant, à notre cas.

LE POINT DE VUE DE LA RELIGION : Dans son étude : « Notre femme dans la loi et dans la société » (Tunis 1930) Tahir HADDAD observait : « L'Islam, a juste titre, écarte le matriarcat et exige que les enfants soient élevés dans la religion paternelle. S'il admet le mariage avec des chrétiennes et des juives, cette tolérance s'explique par le souci d'augmenter le nombre des musulmans. La femme musulmane par contre, ne peut épouser un non-musulman, non pas à cause de la religion de celui-ci, mais parce qu'il faut éviter à la communauté de perdre des enfants issus de mères musulmanes ». Ainsi donc, l'Islam est catégorique : Tolérance pour le Musulman de s'unir à une « infidèle », interdiction pour la Musulmane d'épouser un « infidèle ».

par Benaulem SEFFAR

LE POINT DE VUE NATIONAL : Il serait souhaitable, actuellement tout au moins, pour protéger la femme marocaine et ne pas la décourager dans son effort d'évolution et d'émancipation, d'éviter de telles unions.

LE POINT DE VUE SOCIAL : En la personne des enfants issus de ces mariages, on introduit un élément nouveau à cheval sur deux races, deux religions, deux nationalités et qui peut se trouver, de ce fait, en butte à des attaques stupides des uns et des autres, qui lui reprocheraient sa double filiation. Cela peut avoir des répercussions psychologiques et des réactions dangereuses chez l'enfant.

L'épouseur d'une étrangère laisse forcément une compatriote sans mari et favorise par conséquent la polygamie que tout le monde combat et voudrait voir disparaître sans délai.

LE POINT DE VUE DU DROIT ET DE LA MORALE : Seule une législation raciste et par suite condamnable pourrait interdire de telles unions. Quant à la morale, elle ne saurait condamner un tel moyen de rapprochement entre les humains.

LE POINT DE VUE SCIENTIFIQUE : Si on examine maintenant les points de vue de la biologie et de l'hérédité, on découvre que de telles unions ne présentent aucun inconvénient préjudiciable à la race humaine. Bien au contraire, cela peut apporter, en raison du croisement, une heureuse amélioration et un rajeunissement des races. C'est ce qui explique en partie cette floraison des sciences et des arts consécutive aux conquêtes musulmanes sous les Abbassides en Orient et sous les Omayyades en Andalousie.

Ceci dit, il n'en reste pas moins vrai qu'il existe effectivement un réel préjugé à l'égard des mariages mixtes. Chez tous les peuples on note en effet une profonde hostilité à l'encontre de ces unions : « La violence de cette hostilité, dit M. ACHILLE, est un hommage à l'importance de l'union envisagée ». D'autre part, étant donné l'actuelle classification des hommes en races, ne peut-on pas voir dans l'union interraciale, pour l'une ou l'autre race, une perte d'un de ses membres au profit de l'autre.

Mais M. ACHILLE croit discerner d'autres causes à cette hostilité ; 1° dans le facteur économique : « Le mariage interracial équivaut à l'inscription d'un travailleur au profit de la race concurrente sinon rivale ». 2° dans le facteur politique : « La crainte de perdre au profit de l'autre un homme ou une femme dont on espérait qu'il ferait beaucoup de choses pour sa race ou son pays».

Enfin, M. ACHILLE discerne deux autres obstacles aux mariages mixtes ; un obstacle culturel d'abord : « Il s'agit des traditions culturelles, de la conception du beau dans la vie, de la place réservée à l'art il s'agit également des facteurs moraux, spirituels et religieux. On peut se

La femme musulmane a lutté pour son Indépendance.

demander, dit-il, si des conjoints de races différentes, tout en acceptant les mêmes idéaux moraux et religieux, établiraient la même hiérarchie entre toutes ces valeurs ».

Vient ensuite, comme second obstacle, le pays d'implantation : la condition de la femme variant considérablement d'un pays à l'autre, la question du pays d'implantation s'impose, car « le mariage se concrétise toujours en un foyer lié à un point donné de la surface terrestre, ayant des habitudes qui seront toujours étrangères, pour l'un ou l'autre conjoint... Lorsque des deux conjoints, la femme sera la moins dépaysée, les conditions d'entente seront plus aisément réalisées. Mais s'il lui faut construire un foyer dans un style et d'après des principes qui lui sont totalement inconnus, elle succombera peut-être à sa tâche ».

Au Maroc, dans l'état actuel des choses, c'est en général le Marocain qui, pour ne pas dépayser sa conjointe européenne et, pour sauvegarder la tranquillité de son foyer, « divorce » plus ou moins avec son milieu familial et social. Il peut aller jusqu'à faire le vide autour de lui et s'isoler des siens. Avec un peu de malchance, il peut devenir, de ce fait, moins utile sinon étranger dans une société qui peut-être aurait eu besoin de le voir vivre en elle et avec elle.

CONCLUSION : C'est pourquoi, à plus d'un égard, ces sortes d'union requièrent des conjoints une conscience claire de ce que leur entreprise a de novateur et d'épineux. Ceux-ci ou tout au moins l'un de ceux-ci doit renoncer à une partie de son patrimoine culturel, familial ou national lorsque son nouveau genre de vie n'en comportera pas l'utilisation.

Il faut donc, pour réaliser de tels mariages, que les conditions d'union et de permanence soient plus fortes que tous les obstacles éventuels et résistent à toute épreuve.

(II) Notes de voyage en Argentine

BILAN D'UNE DICTATURE

Dès le lendemain de mon arrivée à Rosario je demandais à visiter le port qui fut l'orgueil des sociétés françaises et anglaises qui le construisirent. J'admirais les silos à grains les plus vastes du monde, les kilomètres de quai équipés d'un magnifique matériel de chargement. Mais le long de ces quais, pas un navire en dehors de quelques caboteurs fluviaux. Les clients traditionnels de l'agriculture et de l'élevage argentins, rebutés par la politique étrangère de Peron que sa sympathie pour ses collègues dictateurs entraîna à une neutralité malveillante, ont appris à se passer des importations argentines, et personne ne leur a succédé. Par ailleurs, la centralisation excessive, conséquence de tout régime dictatorial a entraîné l'émigration des populations provinciales vers la capitale dont la population a doublé en 20 ans. C'est pourquoi Rosario n'est plus que l'ombre d'elle-même. Les caisses municipales privées de l'impôt autrefois versé par les émigrés sont vides. Et depuis quinze jours les employés municipaux en grève se heurtent à un refus d'augmentation bien compréhensible, malgré leur misère entraînée par la dévaluation constante de la monnaie.

Ces malheureux étaient d'ailleurs trop nombreux, car beaucoup d'entre eux ne devaient leur place qu'à des motifs politiques. Ceux-là, bien entendu manifestaient leur regret du départ de Peron. Ceux-là et bien d'autres encore aveuglés par les privilèges du passé. Vis-à-vis de ces hommes je n'observais que des sentiments contradictoires, haine forcenée et soulagement de son départ chez la plupart des Argentins, tristesse et regret chez les autres.

Si la presse argentine libérée dénonçait les erreurs du régime passé, la mégalomanie et la malhonnêteté du dictateur et de son entourage, il n'en éclafait pas moins une ou plusieurs bombes par semaine à Buenos-Aires, sans compter d'innombrables bagarres, grèves brutales etc... Frondizi qui fut pourtant emprisonné par Peron réunissait autour de lui tous les amis de celui-ci et reprenait dans le programme de son parti les points principaux du programme peroniste.

Comment s'expliquer que malgré la ruine évidente du pays, malgré le départ honteux du dictateur avec la totalité des avoirs en devises du pays qu'il avait par un dernier acte d'autorité fait virer à son compte, il conserva des partisans.

C'est en partie l'incapacité de ses successeurs militaires à la solde de la réaction, l'impuissance des 64 partis qui se sont créés depuis la révolution. Mais c'est surtout un ensemble de circonstances qui ont permis à ce dictateur tout en ruinant son pays de s'acquérir la sympathie des masses les plus déshérités, dont une grande partie ne réalise pas encore qu'il était à bout de souffle et que le décor de théâtre où elles vivaient allait s'effondrer.

Quelle était en fait la situation de l'Argentine à la veille de la prise de pouvoir de Peron ?

Le pays connaissait une extraordinaire prospérité due en premier lieu à sa richesse naturelle et aussi à son enrichissement pendant la première guerre mondiale.

D'autre part les capitaux étrangers affluaient de toutes parts pour intensifier la production des industries alimentaires existantes, poursuivre le développement d'une infrastructure qui leur était due en grande partie, et créer une industrie justifiée par la richesse du marché, mais freinée par le manque de matières premières et d'énergie insuffisamment prospectées. Il est incontestable cependant que cette richesse était mal répartie et que le peuple n'en profitait pas avec justice. Mais cependant si grande était la prospérité que les plus déshérités vivaient quand même largement et des milliers d'hommes en Europe ou ailleurs enviaient leur sort et souhaitaient le partager en immigrant en Argentine.

Le pouvoir par suite des imperfections d'une constitution inadaptée au Pays était détenu par les représentants des grands propriétaires et exercé au profit de ceux-ci.

Un changement s'imposait. Mais au lieu de se faire selon les méthodes démocratiques, il fut le fait d'un homme et d'une centrale syndicale abusive la C.G.T. Nous n'insisterons pas sur le rôle joué par Mme Peron, sur la personnalité peronienne du dictateur car elles ne sont pas l'essentiel, mais sur les vices inhérents aux régimes anti-démocratiques et qui malgré les meilleures intentions (encore n'existent-elles pas toujours) entraînent immanquablement la ruine du pays et lorsqu'ils s'effondrent l'anarchie et le désordre. Que se passa-t-il donc ? Au régime trop libéral qui régnait fut substitué un contrôle de l'Etat qui s'exerça dans le sens de la ruine des possédants pour y substituer d'autres capitalistes amis des dirigeants et qui les faisaient participer à leurs profits.

Des mesures sociales prises trop rapidement venaient, malgré toutes les perfections douanières briser l'essor de la jeune industrie argentine encore fragile et due répétons le aux apports étrangers. Pour augmenter sa popularité Peron diminuait le nombre d'heures de travail, multipliait les journées fériées et chômées, obligeait les industriels à embaucher des ouvriers inutiles en leur interdisant les équipements perfectionnés. Mme Peron taxait d'office les industriels pour distribuer personnellement leurs dons forcés aux travailleurs. Au bout de peu de temps, les richesses accumulées s'étaient envolées. Les industriels ruinés par les prélèvements, écrasés de charges, incapables de remplacer leur matériel par manque de capitaux vu qu'il n'y avait plus de profit, ni bien entendu de nouveaux apports étrangers, se trouvaient contraints de fermer.

Cependant les amis du régime bénéficiaient de subventions et de nouvelles et scandaleuses fortunes se créaient. Le dictateur, son entourage, les locaux de la C.G.T. déployaient un faste considérable du à la reconaissance de leurs protégés.

Dans les campagnes, comme je l'ai indiqué dans mon premier article, les propriétaires étaient contraints de renvoyer un personnel surexité par les slogans de la C.G.T., pour se consacrer uniquement à l'élevage extensif qui exige moins de main-d'œuvre.

D'autant plus qu'ils se voyaient privés de leurs débouchés traditionnels par suite de la politique étrangère du gouvernement favorable aux pays de l'axe pour des raisons sentimentales.

Les sociétés étrangères se voyaient nationalisées contre des indemnités insuffisantes et non transférables, même lorsqu'elles ne présentaient pas, comme c'est le cas des brasseries, une utilité pour la défense ou l'indépendance nationale. Sous prétexte de protection du travail national les barrières douanières augmentaient chaque jour allant jusqu'à la prohibition. D'où impossibilité de renouveller l'outillage industriel, vie chère et manque de confort, et surtout mesures de retorsion privant l'agriculture argentine qui est et sera toujours la richesse nationale de ce pays agricole, de ses débouchés Européens, Britanniques en particulier.

Cela ne pouvait durer et la révolution éclata, menée malheureusement par des militaires imbus de leurs principes de caste malgré leurs sentiments prétendument démocratiques et incapables de gouverner un grand pays et de se reconnaître dans le fourmillement et les intrigues des partis nouveaux et anciens. Certains ouvriers n'ont pas compris que toute la richesse argentine s'est dissipée et que l'époque des « panem et circenses » est terminée. Ils ont la nostalgie du peronisme et du règne de la C.G.T. et la manifeste par le terrorisme. Impuissants à revenir sur la démagogie passée, les nouveaux dirigeants n'osent pas regarder en face les réalités.

Un ministre des Finances pour avoir voulu le faire dans un rapport à la nation, modèle de vérité, de sagesse et d'honnêteté a dû démissionner.

Les solutions qu'il proposait : travail, austérité, réalisme, ne pouvaient convenir aux dupes de vingt ans de démagogie. Pour en être retardé, le réveil n'en sera que plus dur.

S. NAHON

(à suivre)

EVITA PERON
Princesse des Descamisados. Elle voulait être sainte, ils renversèrent sa statue.

— Du pouvoir à l'exil — le sourire est toujours un peu forcé.

Nos lecteurs nous écrivent

SCANDALE A OUEZZANE (suite)

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien si vous le jugez utile publier ce petit compte-rendu.

Le 9 mai 1957 à 16 heures, j'ai reçu de la main de la Police une convocation pour le 13 mai 1957 à 16 heures, afin de me présenter au Bureau du Pacha d'Ouezzane.

Le jour où je devais me présenter chez l'autorité locale, j'ai eu une crise de foie et je n'ai pu sortir de chez moi, mais comme le Pacha cherche le moyen de se venger, il a envoyé à ma demeure une Jeep pleine de policiers, qu'on m'ont obligé à quitter le lit et à prendre place dans ce véhicule, de là j'ai été conduit devant le Juge-Délégué, ce Magistrat m'a montré un bordereau d'envoi du Pacha qui lui demande de me sanctionner, mais comme le Juge-Délégué m'a vu malade il a téléphonné à S.E. le Pacha, ce dernier lui a donné ordre de m'envoyer chez le Médecin-Chef pour passer une visite, j'étais escorté par la police dans la même Jeep jusqu'à l'hôpital, après examen le Docteur m'a remis un certificat médical mentionant 12 jours de soins, cette pièce a été remise entre les mains du Juge-Délégué qui m'a libéré après avoir téléphoné au Pacha.

L'affaire n'était pas finie le 14-5-57 le Juge-Délégué m'a recommandé de répondre à une nouvelle convocation du Pacha, le même jour à 11 h. 30 j'ai rejoint le Bureau des Services Municipaux, j'ai été reçu par S.E. le Pacha à 11 h. 45. qui me posa les questions suivantes :

1ère QUESTION. — « Pourquoi n'es-tu pas venu hier ? Tu n'étais pas malade, mais vous êtes tous les mêmes, vous êtes contre le Gouvernement. Pourquoi as-tu écris dans « DEMOCRATIE » du 5-5-57 ? J'ai fait une enquête et on m'a dit que tu ne sais ni lire ni écrire. Tu n'es qu'un bandit et surtout un assassin. Mais nous poursuivons l'enquête. N'oublie pas que tu n'es qu'en liberté provisoire. »

REPONSE. — Je suis malade et je vous ai délivré un certificat médical, c'est pourquoi je ne suis pas venu hier. Nous travaillons pour le bien du peuple, et, au contraire de ce que vous venez de me dire je ne suis ni un bandit ni un assassin ; il est regrettable qu'en tant que représentant du Gouvernement vous n'observiez pas dans votre langage une dignité et une correction qui sont la marque des hommes bien éduqués et des administrateurs dignes de ce nom. Mon action dans l'opposition est une action constructive, elle est au service de l'intérêt supérieur de mon pays et si je critique le gouvernement actuel c'est au nom de ces principes supérieurs et de mon droit à pratiquer l'opposition.

— Ai-je le droit d'écrire sur les journaux ?

— « Oui mais dites la vérité ».

— Nous disons la vérité, nous sommes contre le mensonge, la preuve que j'ai raison dans ce que j'ai écrit dans « Démocratie », c'est qu'actuellement et au moment où je vous parle il y a devant votre administration une armée de chômeurs qui attend que vous lui trouviez du travail.

REPONSE DU PACHA. — « Il y a des chômeurs dans tout le Maroc ».

— Si vous jugez que mon article n'est pas juste, vous n'avez qu'à faire une mise au point. Quant à moi je ne cesserais pas d'écrire chaque fois que l'occasion se présentera.

2ème QUESTION. — Tu sais qu'il te reste à payer 148.000 frs de patente et je ne te donne aucun délai. « Il faut payer sur le champ ou la prison ».

REPONSE. — Je suis prêt à régler mes dettes.

Le 15-5-57 à 9 heures du matin la Jeep est de nouveau, pleine de policiers qui frappent à la porte de ma maison, j'étais invité à monter pour la troisième fois dans le véhicule pour me présenter au Pacha, mais les 148.400 frs avaient été déjà payés, ce dernier a été obligé de me renvoyer n'ayant pas trouvé un prétexte pour l'instant pour me mettre en prison.

Jadis au temps du protectorat on payait les patentes mensuellement et par portions, et non avec ordre de régler la totalité sur le champ ou la prison. S.E. le Pacha sait très bien que ce n'est pas facile de payer une somme supérieure à 100.000 francs surtout en temps de crise économique, il oublie que son rôle est de faciliter la tâche de ses administrés de les aider et les défendre et non pas de chercher à les brimer.

Enfin, je ne cesserais pas de vous envoyer des articles, ce n'est pas ces menaces qui vont me faire peur ni la prison dont notre Pacha use avec générosité. Avant tout je suis « SOLDAT DE MON PARTI » et aucune contrainte morale ou physique ne m'empêchera de lutter contre la dictature et l'injustice.

BEN GUEDDOU

La lettre de notre camarade Ben GUEDDOU se passe de comemntaires. Depuis que l'on parle des élections municipales au Maroc, une campagne de vexations, d'injustices et d'exactions est entreprise systématiquement et méthodiquement dans les différentes régions de notre pays avec l'aide de certaines autorités locales, contre les démocrates.

A Taza, dans la région d'Oujda, à Oued Zem, on recommence à vouloir semer la panique pour terroriser et contraindre au silence nos camarades. Ces procédés facistes que nous n'ignorons pas et dont nous connaissons les laboratoires où ils se dosent ne peuvent plus rien contre la volonté inébranlable des hommes de notre parti, qui sont décidés farouchement à faire triompher leurs opinions malgré les assassinats, les enlèvements, les prisons et les vexations dont ils sont l'objet à chaque instant.

A la horgne du Pacha de Ouezzane, notre camarade Ben Gueddou a opposé la lucide sérénité d'un patriote conscient de ses devoirs et de ses droits de citoyen libre.

« DEMOCRATIE »

ASSEZ DE CRIMES !

Après l'indépendance de notre patrie, des crimes et des enlèvements se sont perpétrés dans toutes les régions du Maroc : A. Laraki, le Dr Drissi ont été assassinés, B. Ouazzani, A. Barrada et une certaine d'autres nationalistes (je n'exagère rien) ont été enlevés ou arrêtés illégalement. Les responsables de l'ordre publique trahissent de la manière la plus révoltante leurs devoirs et raillent ouvertement les protestations et les pleurs des malheureux réprouvés. Néanmoins, leurs attitudes criminelles restent compréhensibles vue leur bassesse partisane et leur inhumanité sauvage. Mais il est plus triste de constater que les « malheureux élus » glissent de plus en plus vers l'oubli... « *Ils trouvent ça tout naturel, le Père et la Mère* », dirait Prévert : — *Lois de la vie ?* — *Non, égoïsme pur et simple ! Car, je n' « accuse » point les lois qui régissent la vie, « j'accuse le Père et la Mère »*...

« Le Père », c'est le peuple qui, par une pasivité coupable oublie ses héros et permet ainsi à la dictature de s'instaurer. Notre justice manque de plus en plus à ses devises les plus simples et incite chaque jour à la révolte ; Mais aucun magistrat, aucun alem n'ose — au moins — protester. Le Professeur Capitant ne pourrait certes pas être Marocain !...

« La Mère », c'est le parti; Oui, le Parti possède même la plus grande responsabilité — qu'il semble oublier. — Il est vrai que sa presse manifeste une certaine résistance, mais ce n'est pas suffisant. RIEN N'EST SUFFISANT TANT QUE LES CRIMES NE CESSERONT, TANT QUE LES ENLEVES NE RETOURNERONT DANS LEUR FOYER.

D'ailleurs, nos gouvernants n'attachent aucune importante à ces campagnes de presse, à ces faibles protestations : Le Crime de Sakka qui coïncide presque avec l'anniversaire de la mort de A. Laraki en est une bonne preuve.

A propos, quelle a été la réaction ? Emotion, articles enflammés, télégrammes... Ce n'est pas suffisant ! Il n'y a que la colère exprimée avec force qui porte. Et puisqu'il faut commencer par le commencement : Organisons des manifestations, faisons beaucoup de bruit... afin d'obliger « Leurs Excellences » à faire leurs devoirs.

J'espère cependant que notre courageux parti ne soit pas entraîné par le slogan : « le Zéro et l'Infini » si chère à Moscou et à tous les partis en général ; Nos sommes avant tout Musulmans et humains !... Nous devons continuer la lutte, la renforcer et obliger les criminels à désarmer sinon notre pays va à la ruine.

Avant de terminer, je tiens à préciser que je n'ai fait qu'exposer la triste déception des familles réprouvées qui espèrent toujours... « L'Espoir aussi fait mal »...

« UN FILS D'ENUEVE »

Une Armée Démocratique et Apolitique

La jeune armée marocaine a un an aujourd'hui. Cette armée est pour nous un symbole de l'indépendance, et une force nous permettant de construire solidement cette indépendance.

Nationalement, l'Armée marocaine est une force garantissant la sécurité intérieure du pays. Cette force réside dans les qualités spécifiques des F.A.R. qui sont d'être Démocratiques et Apolitiques. Elle défend le pays contre les détracteurs et son Roi contre les infidèles. Nous trouvons dans cette Armée l'objet d'une satisfaction légitime et d'un sentiment de sécurité.

Pendant une année elle a effectué des progrès considérables. Malgré les crédits limités dont elle dispose, elle a jour un rôle social très important en aidant les miséreux et en contribuant efficacement au développement des régions déshérités. S.A. Moulay Hassan son Chef d'Etat-Major peut être fier de cette Armée qu'il a créée et unifiée et à laquelle il apporte à chaque instant toute sa sollicitude. Son organisation dans une austérité que les circonstances exigent est un exemple à suivre par d'autres ministres dont les dépenses ne sont pas en rapport avec les possibilités marocaines.

Internationalement, l'Armée marocaine n'a qu'une importance et un rôle strictement nationale. En cas de guerre, elle ne peut jouer aucun rôle stratégique ou tactique que si elle est incorporée à un bloc de nations, ou à une organisation disposant des moyens de l'aider pour faire face à une invasion. Notre Armée qui est un instrument de paix n'est pas outillée pour affronter une guerre moderne qui comporte outre les unités terrestres, aériennes et maritimes, les moyens de se défendre contre la guerre des ondes, la guerre secrète, la guerre économique et la guerre des nerfs, sans oublier surtout la guerre atomique.

S.M. le Roi et l'Etat-Major de notre Armée responsables de notre sécurité intérieure et extérieure, connaissent bien cet état de fait, Malgré sa haute valeur militaire, notre Armée, n'a pas derrière elle des usines d'armement ni des matières premières inépuisables pour affronter une épreuve de force ; Elle n'a que son courage, son esprit de sacrifice, la volonté de paix de S.M. le Roi et la confiance de dix millions de citoyens.

Contentons-nous de notre armée nationale. Elle débute comme sont nées les plus grandes armées du monde. Elle est issue d'une armée de résistants et d'une révolution nationale. Elle n'est pas animée d'un esprit belliqueux contre autrui et n'a de haine pour personne. Sa première année d'existence nous permet d'espérer en son avenir sous l'impultion et la haute direction de S.M. le Roi son Chef Suprême et de S.A. Moulay Hassan son Chef d'Etat-Major, notre jeune armée devient le noyau d'une grande armée moderne et saura remplir sa mission pour laquelle elle est prédestinée. Tous nos enfants seront fiers de la servir un jour, de participer à sa grandeur, de lutter pour son idéal et s'il le faut sauront mourir pour elle.

« Mon Dieu, Ma Patrie, Mon Roi » sont gravés dans notre cœur, comme le sont sur ce glorieux drapeau qui nous conduit et nous montre le sens de l'honneur.

Je souhaite longue vie à notre Armée démocratique pour sa réussite dans la défense de la paix et du droit du peuple marocain.

R TOLEDANO
Meknès

Accessit pour une plumitive ou "LA SENSITIVE" de Michèle Perrein

par Maurice MASCHINO

La bande jaune qui signale à l'attention de l'éventuel lecteur un livre récemment primé, cette étiquette, qu'on voudrait encourageante, provoque, généralement, une sorte de réflexe conditionné : elle attire les uns, repousse les autres. Ceux qui respectent l'ordre établi, ceux qui, en littérature comme ailleurs, s'en remettent aux gens « avertis » pour régler leur conduite ou leur jugement, ceux-là achètent, spontanément, et goûtent le livre recommandé ; les autres, méfiants, et qui rejettent, souvent par principe plus que par compétence, les suggestions d'un jury, se détournent et, d'avance, condamnent. Les uns et les autres sont victimes d'un phototropisme ; positive dans le premier cas, leur réaction au jaune se révèle négative dans le second.

Mais il n'est jamais bon d'être le prisonnier de réflexes qui obscurcissent et aliènent le jugement. La prévention aveugle. J'ai donc vaincu mes résistances, et lu LA SENSITIVE, de Michèle Perrein. Premier roman d'une jeune fille que certains critiques comparèrent, pour le talent, à Françoise Sagan ; que couronna un Prix qui, quelquefois, se respecte : en fallait-il davantage pour inhiber un tropisme d'ordinaire négatif ? La lecture de ce roman n'a fait, hélas, que le renforcer.

PERREIN n'est pas STENDAHL

Certes, l'enjeu était risqué : le roman psychologique a ses maîtres, et la psychologie ne se renouvelle pas tous les jours. Frédéric Moreau, c'est Flaubert, sa vérité, c'est d'abord celle d'une époque et d'une génération, mais Frédéric existe encore ; le François du DIABLE AU CORPS, quel jeune homme ne s'y retrouve, ne s'y reconnaît ? Que l'époque soit singulière, que la jeunesse reflète et traduise, dans son comportement, cette singularité, que la jeune fille, en 1955, ne reçoive plus passivement une éducation sentimentale ; qu'elle veut, au contraire, assumer librement et mener à sa guise ces caractères ne confèrent pas d'eux-mêmes, à l'œuvre qui les exprime, son originalité. Romancer n'est pas photographier, ni décalquer ; l'esthétique, qui s'inspire de la réalité et s'y enracine, la stylise et la transfigure. D'un fait divers, Stendahl fait un chef-d'œuvre ; d'un fait courant, Melle Perrein, qui n'est pas Stendahl, il est vrai, fait un mauvais roman.

Le fait courant, c'est l'amour que se porte une jeune fille à travers l'amour qu'elle donne aux autres, ou qu'elle en reçoit : « Faisant son portrait, *(La Sensitive)* s'aborde tendrement, elle se comprend, elle s'aime ». Odile est amoureuse de l'amour, cet amour sacré la tourmente très tôt, et ses aventures successives réalisent comme une approximation de cet absolu. Le roman consiste dans le récit de ces aventures. Influencée, sans doute, par ses études secondaires, Melle Perrein a récrit un chapitre de psychologie qu'elle aurait pu aussi bien intituler : « La formation de la personalité sous l'angle de l'affectivité ». Inséré dans le manuel du Professeur Cuvillier, il en rendrait la lecture moins rébarbative.

COQUELUCHE LITTERAIRE

Puisque Odile, donc, a éprouvé, très jeune, le besoin amoureux, et qu'elle entreprend de fouiller sa vie « avec passion » puisque la romancière lui prête sa plume expérimentale, on assiste, d'abord, à l'évocation de ces vertes amours. L'auteur ne remonte pas, cependant, jusqu'au stade oral, [illegible] l'héroïne a subi comme il faut ses complexes infantiles ; c'est dommage : Odile ne les aurait-elle pas vécus à sa façon, unique et singulière ? L'énumération commence donc avec le début de la période de latence (de six ans à la puberté) qui se caractérise par une régression des pousées instinctuelles. C'est la période pendant laquelle on ne se touche qu'avec les yeux : « ... Je ne lui ai jamais parlé. Je ne sais pas si j'avais sept ans. Lui, devait en avoir douze. Je me tenais à mon poste d'observation, la fenêtre.. Je pouvais voir sans être ». Le deuxième amour sera plus hardi : on se regarde sur les bancs du catéchisme, on se transmet des messages, on donne un canif. A dix ans, ,on devient la « bônamie » d'un garçon, on donne une mèche ; mais l'institutrice intercepte la lettre d'amour. Histoire avec la directrice et la grand'mère (il fallait bien que ça arrive). Puis crise mystique, Odile s'enthousiasme, c'est l'année de sa première communion, pour les Rogations, les processions et les cantiques. Je passe sur le quatrième amour ; le cinquième (Odile est pubère) se « réalise » légèrement : on s'embrasse et se fiance. Suit la rupture ; scrupules religieux; vie scolaire qui sublimise les tendances érotiques : « J'ai vécu les tragédies du programme » ; rappel, enfin, du passé immédiat ; la découverte de José.

La petite fille qui n'a rien à dire

REALITE INCOHERENTE

José, c'est un camarade d'enfance devenu, par la force des choses et des instincts, l'amant d'Odile . « Je ne sais pas si je l'aimais. Celà vint peu à peu ». Puis José part pour Paris, et Odile, peu après, quitte sa petite ville de province, entre en Faculté à Bordeaux. Ils se revoient presque chaque mois. Mais déjà Odile craint « qu'il n'aime trop Paris, sa nouvelle vie, sa nouvelle pauvreté, des amis que je ne partage pas », mais Odile elle-même a changé ; ses sentiments se dispersent : elle s'attache tendrement à Glop, un camarade, qui l'aime calmement, tandis qu'un autre, Vielmas [illegible] poursuit avec acharnement, [illegible] va devenir son amour consciencieux pour José, qui lui-même, par moments, s'esquive ? C'est la question qu'Odile se pose en décembre 1955.

Puisque son originalité, jusqu'à présent, fut d'accepter le déterminisme psycho - physiologique, pourquoi s'y aéroberait-elle dans la suite du récit ? La romancière, qui connaît son metier, se garde d'intervenir dans l'existence de ses personnages, elle les subit, comme le lecteur son livre, comme un malade, sa coqueluche.

On prévoit donc la suite : José plaque Odile, Odile, par dépit et curiosité, se donne à Vielmas ; d'abord, ça la dégoute : « Je me suis juré de ne pas recommencer... Je l'aimais. Pire qu'avant » ; mais elle recommence, bien sûr, et s'attache. Revient alors José, qui veut la reprendre ; hésitations ; alors qu'elle vient de le quitter, Vielmas se tue. (la passion est fatale, qui ne le sait depuis qu'Oreste s'est livré « en aveugle au destin qui (l') entraîne ?). Sa mort est gratuite : José ne veut plus d'Odile, Odile ne veut pas de Glop, qui l'ennuie. Le roman s'achève sur une visite au cimetière : « Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne... » Odile, qui n'a pas de houx vert dépose près de la tombe de Vielmas, une feuille de [illegible], qu'elle enfouit sous le sable.

Ainsi s'achève son éducation sentimentale. Dommage que ce chapitre de manuel ne se termine pas sur le cri de Rastignac : « A nous deux, maintenant ! » C'eût été complet. Mais peu importe : le Conseil des Professeurs a dit : « C'est bien, vous aurez un accessit ». La romancière est-elle satisfaite ? Je doute fort que son lecteur le soit.

UN ROMAN BATARD

La principale raison de cet échec réside moins, je crois, dans l'insignifiance du sujet que dans l'absence, presque totale, de stylisation. Ce n'est pas une création, mais un décalque, ce n'est pas un roman, mais un reportage. Le naturel dans l'art se fabrique, il ne s'obtient pas par simple reproduction, et le réalisme est une impossible et contradictoire exigence. Car le réel en soi est informe, multiple, incohérent, et toute création artistique implique un choix, un tri que l'artiste opère dans la réalité, une mise en forme des matériaux, leur ordonnance et leur composition. Une œuvre d'art est une architecture, et il ne suffit pas d'amasser des pierres pour qu'en surgisse, comme par miracle, une cathédrale. L'art transcende, donne, regroupe et transfigure.

L'on est quelque peu confus de rappeler ces évidences, mais la romancière ne doit-elle pas l'être davantage, qui les a oubliées ?

Sans doute essaie-t-elle de composer, mais que c'est maladroit et arbitraire ! Le roman se présente comme un ensemble de lettres, qu'Odile a rédigées à l'intention de Vielmas, de Glop, de José, de Glop encore, et de son ancien Professeur de Français — rédigées, mais non expédiées. La lettre s'est substituée au chapitre, c'est tout. Le procédé est facile, et habilement manié, il aurait pu se révéler efficace : il permettait, en effet, à la romancière, de projeter une double lumière sur ses personnages : elle les éclairait du dehors et du dedans à la fois : c'est à Vielmas-sujet qu'écrit Odile, c'est d'un Vielmas-objet qu'elle parle à Glop. Conscience et chose en même temps, Vielmas en eût reçu plus de consistance.

UNE PLUME EXPERIMENTALE

L'outil pourtant ne suffit pas, il faut savoir s'en servir. Sans technique un don n'est rien, dit le poète, qu'une sale manie ; mais la technique sans don en est une autre. Employée par Melle Perrein, elle est donc inopérante. Ses personnages ne l'intéressent pas en eux-mêmes, ce ne sont, pour Odile, que des prétextes à confession et analyse. Car tous sont vus et présentés à travers elle, ils sont le relatif, elle, c'est l'absolu. Ils manquent d'épaisseur, d'opacité, de ce mystère qui caractérise tout être, et que le romancier se doit de respecter. Sartre reprochait justment à Mauriac d'adopter, dans ses romans, le point de vue de Dieu ; il écrivait : « (Mauriac) a voulu ignorer, comme font du reste la plupart de nos auteurs, que la théorie de la relativité s'applique intégralement à l'univers romanesque, que, dans un vrai roman, pas plus que dans le monde d'Einstein, il n'y a de place pour un observateur privilégié, et que dans un système romanesque, pas plus que dans un système physique, il n'existe d'expérience permettant de déceler si ce système est en mouvement ou en repos... Un roman est écrit par un homme pour des hommes ».

Techniquement, LA SENSITIVE est un roman bâtard : la relativité s'y trouve respectée dans la présentation des partenaires d'Odile, mais Odile elle-même lui échappe, elle est cause de cette relativité, qui en émane mais qu'elle ne subit pas. La romancière outrepasse la règle qu'elle semble avoir voulu se fixer.

Œuvre mal bâtie, personnages falots, sujet sans intérêt, pourquoi, se demandera-t-on, lui consacrer une critique ? Mais la pathologie, en art, a également ses vertus et son efficace, les troubles, qu'ils soient littéraires ou neurologiques, ont également leur signification : il importe au critique de la déceler.

La *Sensitive* écrit sa vie « pour se faire entendre. Quand elle écrit, elle cache ses feuilles » : on regrette pour elle qu'elle les ait mal cachées, et, qu'un éditeur les ai trouvées.

M. MASCHINO

REVUE DE LA PRESSE

Jean Amrouche parle aux Français

Dans « France-Observateur » Jean AMROUCHE, un des plus grands écrivains algériens explique aux Français la guerre d'Algérie telle que la pense un Algérien patriote, de culture française.

Amrouche estime le dialogue possible, il l'engage :

Les politiques et les économistes en appréhendent la réalité dans le langage qui leur est propre : celui du jeu politique et des bilans financiers. Or, confronté aux mobiles humains, je veux dire passionnels, de cette guerre, ce langage est sinistremnt dérisoire. Il est à côté de la vraie question. Est-ce incapacité, ou refus délibéré d'aller au fond des choses ? Je ne veux point me prononcer, mais proposer ici quelques réflexions sommaires sur les raisons subjectives de cette guerre.

Les Musulmans d'Algérie savent bien que l'indépendance ne comblera pas d'un seul coup leur retard historique et l'énorme disproportion entre leur misère matérielle et la condition économique des Européens. Mais ils savent qu'elle les exonérera d'un coup du *péché originel* d'indigénat que le système colonial a imprimé comme au fer rouge dans leur corps et dans leur âme. Ils savent qu'elle mettra fin d'un seul coup au mal absolu dont ils souffrent, au crime essentiel du colonialisme qui n'est point seulement l'exploitation du vaincu par le vainqueur, mais la négation de l'homme dans l'homme.

Ils savent que seule l'indépendance créera en eux cette dignité et cette liberté qui sont le bien constitutif inaliénable de tout être humain, quelle que soit sa condition économique et sociale, et de tout citoyen d'une patrie authentique. Ils ne veulent plus qu'on dispose de leur destin, qu'on parle d'eux à la troisième personne et comme une collection d'objets animés. Ils veulent parler eux-mêmes, à la première personne, dire *je, nous*, en tant que personnes libres et constituant un peuple libre. Ainsi l'insurrection algérienne n'est rien de plus, ni de moins, qu'une affirmation d'existence. Les Musulmans d'Algérie veulent être les acteurs de leur propre histoire, les responsables de leur avenir, et les constructeurs de leur destin.

C'est par un abus qui fixe l'imposture que l'on dénature une affirmation nationale en une prise de position nationaliste. Le dépassement du nationalisme, dont on ne dénoncera jamais assez vigoureusement les méfaits, n'implique nullement la ruine des nations en tant que communautés humaines historiques. Que nulle nation, nul peuple, ne puisse se targuer d'une indépendance absolue, quel Algérien ne le sait ? Que l'Algérie libre soit vouée au compagnonnage français, lequel d'entre eux l'a jamais nié ? Mais l'association librement conclue, l'interdépendance consentie, ne sauraient être confondues avec la dépendance coloniale fondée sur la servitude, la dénationalisation, la dépersonnalisation et la déshumanisation même.

L'expression politique de cette revendication essentielle, c'est l'indépendance nationale, la création d'une nationalité algérienne de droit. Cette revendication ne s'accommode d'aucune concession, d'aucun compromis. Elle ne saurait être satisfaite partiellement, et par étapes, mais immédiatement et totalement quant à son principe. La satisfaire ne serait pas seulement un acte politique adroit ou opportun, mais un acte conséquent aux principes qui définissent la France et son enseignement, l'accomplissement d'un devoir d'humanité élémentaire qui nous impose de reconnaître *l'autre* pour ce qu'il est et veut être.

La distance est immense entre les objectifs verbaux de la pacification et ses objectifs réels. Mais le formulaire de la propagande officielle, malgré la terreur théologique qui pèse sur la liberté d'opinion, apparaît de plus en plus comme un masque de mots dont la vertu de déguisement est en voie d'épuisement. Sans doute la fascination des mythes et des formules magiques s'exerce-t-elle encore sur l'esprit d'un peuple qui, comme tous les peuples, reconnaît sa figure embellie dans une Histoire faite d'une succession d'images d'Epinal. De sorte que beaucoup de Français se représentent l'aventure coloniale, et la tragédie algérienne notamment, suivant les formes canoniques que leur en offre l'histoire colonialiste, et dans le cadre des schémas de la géopolitique officielle. Mais une autre histoire émerge peu à peu et se fait connaître, celle qu'écrivent les représentants des peuples asservis. L'empire des mensonges touche à sa fin. Les Européens d'Algérie le savent et ils voient venir l'heure de la vérité avec une sorte de stupeur terrifiée.

Cette heure est celle où ils seront contraints de se voir tels qu'ils apparaissent dans la conscience des indigènes, où ils seront acculés à dire en clair qu'ils refusent de toutes leurs forces et à tous risques, même au risque d'une révolte armée contre la France d'Europe, l'égalité avec les Musulmans. Car c'est de cela, et uniquement de cela, qu'il s'agit. Toutes les « raisons » qu'on invoque à l'appui de ce refus, on sait bien quelles sont mauvaises et offensantes pour la pensée politique et morale française.

C'est pourquoi cette guerre est sans merci, c'est pourquoi elle révèle une qualité d'inimitié singulièrement radicale, qui passe de loin en profondeur et en violence l'inimité franco-allemande, par exemple. Les adversaires réels — car la France d'Europe, quoi qu'on ait dit et qu'on ait fait pour lui faire croire le contraire, n'est pas « personnellement » concernée par cette guerre — les Musulmans et les Européens d'Algérie combattent le dos au mur. Ils sont psychologiquement hors d'état de faire la moindre concession sur ce qu'ils tiennent pour essentiel, pour plus important que les biens et que la vie, *car c'est ce qui donne sens et valeur à leur vie,*

Si cette perspective est vraie, et je crois qu'elle l'est, il s'ensuit que pour la France cette guerre qui la compromet comme aucune guerre ne l'a compromise jusqu'ici, est la conséquence d'une erreur de jugement de ses dirigeants, et d'un malentendu tragique. Ce malentendu a des racines historiques profondes. Il a toujours existé. Il a ceci de remarquable qu'il a moins séparé, qu'il sépare moins aujourd'hui encore, les Français d'Europe (auxquels le comportement fasciste est étranger) des Musulmans, que des Européens d'Algérie.

On s'est évertué à dénaturer l'insurrection algérienne, on a refusé de lui reconnaître la noblesse d'une guerre de libération nationale. On a inventé à plaisir les préalables dont on sait ce qu'il est advenu. On a ressuscité un fond d'imagerie médiévale pour figurer l'état de sauvagerie congénital des Arabes et des Berbères. En vain. Les Européens d'Algérie ne se sont pas trompés sur la signification réelle de l'insurrection. Elle a toujours constitué à leurs yeux un attentat sacrilège, une transgression intolérable, le seul crime sans excuse, quelque chose qui s'apparenterait au péché contre l'Esprit. C'est bien ce qu'est en effet l'insurrection : un attentat contre l'ordre colonialiste, par nature irréformable.

Cet ordre qu'on s'acharne à rétablir par la force est condamné, comme est vermoulu le maître-pilier qui le supporte, et auquel on voudrait enchaîner la France d'Europe : le privilège sacré d'une race élue.

Les négociations Maroco-Espagnoles

Au sujet des négociations financières et économiques entre le Maroc et l'Espagne « Ar-Raï-Al-Amm » le quotidien en langue arabe de notre parti écrit

« Ces négociations sont étroitement liées à l'avenir de la zone Nord qui à l'époque du protectorat se trouvait sous influence espagnole et qui demeure pratiquement détachée du reste du pays bien que la reconnaissance de l'indépendance date déjà de plus d'un an.

« Il semble que ces négociations trébuchent et que les parties en présence sont en butte à des difficultés. Les négociations avaient débuté vers la fin février et duré plusieurs semaines, puis elles avaient été suspendues. Par la suite, deux commission mixtes ont été chargées d'examiner l'ensemble des problèmes en zone Nord. A présent, les négociateurs sont sur le point de reprendre leurs travaux. Il n'est pas impossible qu'ils rencontrent des difficultés qui les contraindront à suspendre une nouvelle fois les négociations...

« Nous croyons que la principale raison de ce trébuchement et de ce retard réside dans l'absence d'un programme clair dont devrait s'inspirer le gouvernement de Rabat dans les affaires touchant la zone Nord...

« Le Nord marocain traverse encore des circonstances exceptionnelles qui sont en contradiction avec la souveraineté et l'indépendance du pays. Il conserve toujours son ancienne monnaie qui est la devise officielle espagnole, son propre budget comme s'il s'agissait d'un pays qui serait étranger par rapport à nous. On y trouve des régions entières sous la domination absolue de l'Espagne et celle-ci les considère comme faisant partie de son propre territoire.

« Interrogé sur ces partie détachées de notre patrie et sur le point de savoir si le gouvernemnt de Rabat avait fait quelque chose pour les libérer et les délivrer du colonialisme espagnol, le Ministre des Affaires Etrangères a répondu que le gouvernement les réclamerait en temps opportun. Nous ne pouvons que qualifier ces propos d'atermoiements et de dérobades car nous considérons avec le peuple marocain que tous les moments sont opportuns pour réclamer l'unification des (diverses) régions de la Patrie...

« Le gouvernement estime probablement qu' « il n'est pas opportun » à présent de supprimer les droits de douane imposés aux Marocains qui se déplacent entre le Nord et le Sud de leurs pays, qu' « il n'est pas opportun » aussi de mettre fin aux fouilles sévères auxquelles sont exposés les citoyens circulant entre le Nord et le Sud et qu' « il n'est pas opportun » enfin, de réclamer l'évacuation des troupes espagnoles du Nord et celle de toutes les forces étrangères stationnées dans les diverses régions du Maroc.

« Mais nous estimons pour notre part que l'expression « il n'est pas opportun » ne convient ni à nos intérêts ni à notre réalité, ni aux aspirations de notre peuple. Nous désirons que les responsables sachent qu'il est inopportun, voire même contraire aux devoirs et qu'on doit considérer comme une fuite des responsabilités le fait d'utiliser les circonstances et les occasions qui ouvrent la porte de l'aventure.

La crise économique marocaine

Sous le titre « Le Maroc attend la France » Roger PARET, également dans « France-Observateur » analyse la crise économique qui sévit au Maroc. notamment :

Les dirigeants nationalistes marocains se trouvent responsables d'un pays économique sous-développé. Le premier problème qui se pose à eux est de mettre en œuvre le plus rapidement possible des moyens susceptibles de développer l'économie de ce pays, sans pour autant être amené à consentir, aux pays ou aux groupes dont ils sollicitent l'aide, des concessions qui aliéneraient l'indépendance à peine reconquise. L'économie marocaine, après le protectorat, était et demeure fondamentalement liée à l'économie française. Il ne saurait être question pour les dirigeants marocains d'opérer une brutale reconversion et de construire une économie nationale indépendante sur des bases entièrement neuves. Il faut, à partir des structures existantes et en s'efforçant de les utiliser au mieux dans l'intérêt marocain, amorcer une évolution progressive. A l'heure présente, on doit admettre qu'une telle évolution n'est pas même ébauchée mais qu'à l'inverse on constate une réelle régression dans de nombreux domaines.

400.000 SANS TRAVAIL

Le secteur qui a été le plus durement frappé est celui des industries du bâtiment. Le 30 avril, devant la Chambre Syndicale des Entrepreneurs, en présence du Ministre marocain des Travaux Publics, M. Imbert indiquait qu'en moins de six mois 37 entreprises avaient fait faillite, que 31 avaient dû suspendre leurs travaux. Les dirigeants syndicalistes de l'U.M.T. estiment que près de 50.000 travailleurs marocains se sont trouvés privés de travail par la crise du bâtiment et des industries annexes. Les entreprises métallurgiques ont également été affectées. En 1956, près de 2.000 ouvriers ont été réduits au chômage dans cette branche de l'industrie.

Il est difficile de citer un chiffre précis concernant le chômage au Maroc. Là encore, se retrouve la confusion entre le chômage proprement dit (le fait de perdre son emploi pour un travailleur auparavant régulièrement employé de façon stable), et le sous-emploi chronique qui sévit au Maroc depuis des années et s'aggrave sensiblement par suite de la poussée démographique. Le chiffre des chômeurs, au sens strict du terme, est sans doute de l'ordre d'une centaine de milliers. Pour les gens sans emploi, toute appréciation ne peut être que fort hypothétique : les chiffres vont, selon les estimations, de 400.000 à 600.000. Une chose est certaine, ce problème du sous-emploi domine toute la situation actuelle du pays.

Le gouvernement marocain s'efforce au stade actuel d'enrayer l'extension du chômage. Le projet de grands travaux établi par le Ministère de l'Economie Nationale, il y a quelques semaines est destiné avant tout à éviter la fermeture de nouveaux chantiers. Ce programme permet d'employer environ 20.000 travailleurs. Il peut provoquer une relative stabilisation de la situation. Il ne saurait constituer encore un renversement de tendance. Il ne porte pas remède surtout à ce qui est le plus grave élément de la crise, élément permanent du reste, l'afflux vers les villes de dizaines de milliers de jeunes ruraux qui espèrent malgré tout y trouver un hypothétique emploi. Cette année sans doute, la sécheresse est venue aggraver la siuation dans les campagnes, priver des travaux saisonniers des milliers de paysans, accélèrant l'exode vers les villes où, précisément, les possibilités de trouver du travail sont moindres qu'auparavant. En outre, depuis l'intégration de la zone Nord, de nombreux habitants du Rif sont descendus vers les centres urbains du Sud et sont venus considérablement aggraver la situation.

Il en résulte sur l'ensemble du territoire marocain une aggravation marquée d'une crise déjà ouverte bien avant l'indépendance.

24 - 25 et 26 Mai

Conseil National du P.D.I.

C'est au N° 10 de la rue Dumont-Durville, au Siège Central de notre Parti que se sont déroulées les assises du Conseil National du P.D.I. Dès 7 heures du matin, ce vendredi 24 mai, les délégués représentant chaque région du Maroc, sont là nombreux. Les uns viennent du Souss, de l'Atlas Central, d'autres du Sahara, d'autres encore du Tafilalet et beaucoup d'autres des villes et villages éloignés. Tétouan, Larache, Ifni, Rissani, Ksar-Souk, Taroudant, Itzer, Krouchen et bien d'autres localités ont délégué leurs vaillants représentants pour venir apporter leur collaboration aux résolutions que le Conseil National prendra à la fin de sa session.

Deux cent quatre-vingt-une sections sont représentées. A 11 heures, après la vérification des pouvoirs, les délégués reçoivent, debout, dans la grande salle de réunion, le Bureau Politique à la tête duquel se trouve notre camarade Mohamed Hassan Wazzani.

Une longue ovation suit l'entrée des leaders du P.D.I. qui prennent place à la tribune.

Le Secrétaire Général demande alors à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire des martyrs du Parti, morts aux Champs d'Honneur de la lutte contre le colonialisme ou contre la dictature interne.

Immédiatement après, Mohamed Hassan Wazzani entreprend, au nom du Bureau Politique, la lecture du rapport dont nous publions les extraits par ailleurs. Ce rapport va souvent être haché par de très longs applaudissements, tandis que sa péroraison sera écoutée debout.

La séance du matin sera ensuite suspendue pour reprendre dans l'après-midi à 15 heures.

Au cours de la séance de l'après-midi qui durera sans discontinuer jusqu'à 22 heures, les membres du Conseil National, après avoir mis au point l'ordre du jour, passèrent à la discussion des rapports des différentes sections.

Plusieurs interventions seront faites en dialecte berbère par les camarades qui ne peuvent, aisément, s'exprimer en arabe.

Que dire de ces interventions ? Les délégués dont la maturité politique est remarquable, font preuve de sagacité, de pertinence et de sagesse. Ils s'expriment avec émotion, contenant à peine leur révolte contre les axactions, les injustices, les emprisonnements arbitraires, les enlèvements, les assassinats et la politique de discrimination. Il y a parfois des cris de désespoir qui ne sont tempérés que par la croyance dans le triomphe proche de la Démocratie.

Sans exception, les délégués du Souss à Oujda, du Riff au Tafilalet, dressent chiffres en main, la victoire démocratique. C'est par milliers que des femmes et des hommes, victimes du régime de dictature actuel, viennent renforcer les rangs de notre glorieux parti.

Tous les orateurs dressant un sombre tableau de la situation actuelle viennent exposer les besoins de leurs régions et leurs problèmes économiques et sociaux.

Les agriculteurs jettent un cri d'alarme : la campagne est dans la misère, la récolte mauvaise, les prix agricoles insignifiants, les travaux hydrauliques ralentis, les troupeaux mal soignés. Le Ministère de l'Agriculture fait l'objet de critiques véhémentes. Les délégués clament, bien haut, l'incompétence et l'insuffisance de ce Ministère.

Venus de toutes les régions.

Les artisans demandent des mesures de protection, en faveur particulièrement des produits en cuir et des tissages.

Les commerçants s'élèvent contre les discriminations dont fait preuve le Ministère du Commerce dans l'attribution des licences d'importation, sources de scandaleux profits pour les privilégiés du régime.

Les représentants des ouvriers se plaignent amèrement du chômage et de la hausse du coût de la vie. Ils dénoncent vigoureusement la politique économique du Gouvernement qui est la cause de la misère et des malheurs du peuple.

SAMEDI 25

Les assises du Conseil National reprennent à 7 heures 30. L'ordre du jour rappelle la discussion des points présentés dans le rapport du Bureau Politique.

Une large discussion s'engage sur la situation financière du Parti, sa presse, ses écoles de cadres, et en général, sur les principaux points développés par le camarade Hassan Wazzani dans le discours prononcé la veille.

Lors de la séance de l'après-midi, le camarade Abdelkader Benjelloun, prononce son remarquable exposé sur la situation économique marocaine. Avec son courage habituel, il dénonce la politique d'improvisation et d'incohérence où se débat l'actuel gouvernement,

Immédiatement après, la commission de résolutions se met au travail, alors que notre camarade Boutaleb entreprend la synthèse des différentes interventions qui se sont succédées. Eloquent, sobre, Boutaleb tire la leçon de ces assises et félicite au nom du Bureau Politique les camarades présents et ceux qui les ont délégués, pour l'esprit d'abnégation et de dévouement avec lequel, ils luttent pour le triomphe des principes démocratiques.

Durant ces deux journées de travail, l'atmosphère fut sérieuse, grave, mais pleine de fraternité, de solidarité et de cohésion.

« DEMOCRATIE »

LES RESOLUTIONS DU CONSEIL NATIONAL

(Suite de la première page)

agents d'autorité et en particulier le monopole du commerce et des entreprises économiques au profit de hauts fonctionnaires appartenant à divers ministères par l'intermédiaire de grands commerçants, ce qui constitue une pratique scandaleuse non conforme à l'ère de souveraineté et d'indépendance qui doit demeurer celle de la probité et de la propreté.

Le Conseil National est convaincu de la noblesse de la mission du P.D.I. dans la période actuelle en pratiquant l'opposition politique dans le cadre de la légalité reconnue dans les pays démocratiques.

Il demande que l'opposition qu'il représente soit dotée de toutes les garanties nécessaires afin que tous ses droits soient respectés en contrepartie des obligations qu'elle assume dans l'intérêt de la nation.

De même qu'il revendique qu'elle soit consultée dans les affaires publiques pour que s'établisse entre elle et le Gouvernement une collaboration qui reflètera l'unité de toute la nation derrière Sa Majesté le Roi.

Le Conseil National salut avec admiration la lutte et les sacrifices des classes laborieuses en particulier les paysans et les ouvriers et demande que leur soit assurée une vie heureuse où chacun aura pour lui-même et pour ses enfants un standing de vie décent, une instruction correcte et un logement convenable.

Il demande que les paysans et tous les habitants de la campagne soient protégés contre les injustices des gouvernants en appliquant le principe de la séparation des pouvoirs pour que les agents d'autorité à la campagne ne trouvent plus l'occasion de se livrer aux exactions et à l'iniquité.

Il demande que la priorité soit accordée dans l'équipement à la campagne parce qu'elle représente la majorité écrasante de la nation et fournit aux trésors publics le plus important de ses ressources.

Le Conseil National demande qu'un Code du Travail soit promulgué afin de permettre l'organisation de la vie syndicale et de définir les relations entre ouvriers et patrons. Il demande que les ouvriers de la campagne jouissent du droit syndical.

Le Conseil National demande la liquidation de tous les vestiges du régime colonialiste au Maroc et la réalisation de l'Indépendance totale de notre pays.

Il demande que soit évité tout engagement qui risque d'être préjudiciable à notre Souveraineté nationale et, en conséquence, demande le départ de toutes les troupes étrangères stationnées sur notre sol.

Il demande que soit réalisée l'unité territoriale de notre patrie en intégrant toutes les parties qui sont encore sous l'occupation française ou espagnole.

Il demande que soit appliquée une politique étrangère tenant compte des intérêts supérieurs de la nation. Condamnant les improvisations et l'aventure et que soit assurée sur un même pied d'égalité une collaboration entre le Maroc et les différents états amis qui respectent notre Souveraineté.

Le Conseil National constate que le Gouvernement actuel, depuis son arrivée au pouvoir, ne cesse de faire des déclarations inopportunes et de pratiquer une politique de répression le rendant impopulaire.

Le Conseil National constate que ce Gouvernement a établi un budget basé sur la dilapidation des deniers publiques et non sur la prétendue austérité, tout en s'efforçant de camoufler sa carence par recours aux emprunts à l'étranger, dans des circonstances contraires à la dignité et à la Souveraineté nationale.

Le Conseil National constate que ce Gouvernement ne jouit pas de la confiance des capitaux étrangers qui ont besoin pour s'investir de sécurité et de justice. La confiance ayant été perdue, les capitaux ont quitté le Maroc et ceux qui étaient sur le point d'y être investis, du temps du précédent gouvernement, se sont récusés.

En conséquence, le Conseil National proclame devant l'opinion publique l'échec de ce Gouvernement et son incapacité de faire face à ses responsabilités dans les circonstances actuelles et lui demande de présenter sa démission à S.M. le Roi afin qu'Elle puisse désigner un gouvernement qui jouira de la confiance populaire.

Le Conseil National émet des réserves expresses à l'égard des engagements passés et futurs souscrits par l'actuel Gouvernement.

Le Conseil National salut le peuple frère d'Algérie et l'assure de son soutien dans sa lutte héroïque pour la liberté et l'indépendance et demande à la France de mettre fin à la tuerie algérienne en faisant droit aux aspirations légitimes du peuple algérien.

Casablanca le 25-5-57.